



Plan de vigilance 2024

Mars 2025

L'eau est source de toute vie, elle est le bien le plus précieux sur notre planète. Cette ressource est confrontée à d'immenses défis. Ceux-ci constituent une menace majeure non seulement pour le bien-être, mais aussi pour la survie même des personnes, des villes et des écosystèmes.

Saur, acteur engagé dans les services essentiels liés à l'eau, œuvre depuis sa création pour protéger cette ressource face aux défis environnementaux et sociétaux croissants.

Notre Raison d'Être est de militer pour que tous les acteurs (*collectivités, industriels, citoyens, agriculteurs, associations, société civile dans son ensemble*) accordent à l'eau la valeur qu'elle mérite. Au-delà de notre métier d'origine – gérer l'eau de façon responsable, en qualité et quantité suffisantes – nous nous engageons à agir et convaincre, afin qu'ensemble, nous investissions pour économiser l'eau et que nous inventions de nouveaux modèles pour préserver la ressource la plus précieuse de notre planète.

Cette raison d'être traduite dans l'expression « Mission Water » représente notre engagement et notre modèle d'entreprise durable.

Le Groupe Saur s'inscrit naturellement dans la **contribution aux objectifs de développement durable (ODD)** fixés par les Nations unies à l'horizon 2030, avec un impact prépondérant sur l'ODD 6 « eau propre et assainissement ».

Le présent plan de vigilance témoigne de l'engagement continu de Saur à agir avec attention, intégrité et transparence dans toutes ses activités, dans une démarche de progrès continu.

Ce plan est établi en application de la **loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre**. Il détaille les mesures mises en œuvre par Saur pour identifier les risques et prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, ainsi que l'environnement, résultant de ses propres activités, de celles de ses filiales, de ses fournisseurs et de ses sous-traitants.

L'ambition de Saur est de **contribuer à un avenir durable** en intégrant les enjeux de responsabilité sociétale au cœur de sa stratégie et de ses opérations.

Applicable à l'ensemble des activités du Groupe, ce plan de vigilance est un outil essentiel pour atteindre cet objectif et pour créer de la valeur à long terme pour toutes ses parties prenantes.

Saur s'engage à communiquer de manière transparente sur la mise en œuvre de ce plan et sur ses résultats.

Conçu pour être un document vivant, il est régulièrement mis à jour et amélioré en fonction des retours d'expérience, des évolutions du contexte et des meilleures pratiques.



01 Profil du Groupe, gouvernance et pilotage

02 Cartographie et évaluation des risques

03 Evaluation régulière des entités, fournisseurs et sous-traitants

04 Actions de prévention et d'atténuation des risques

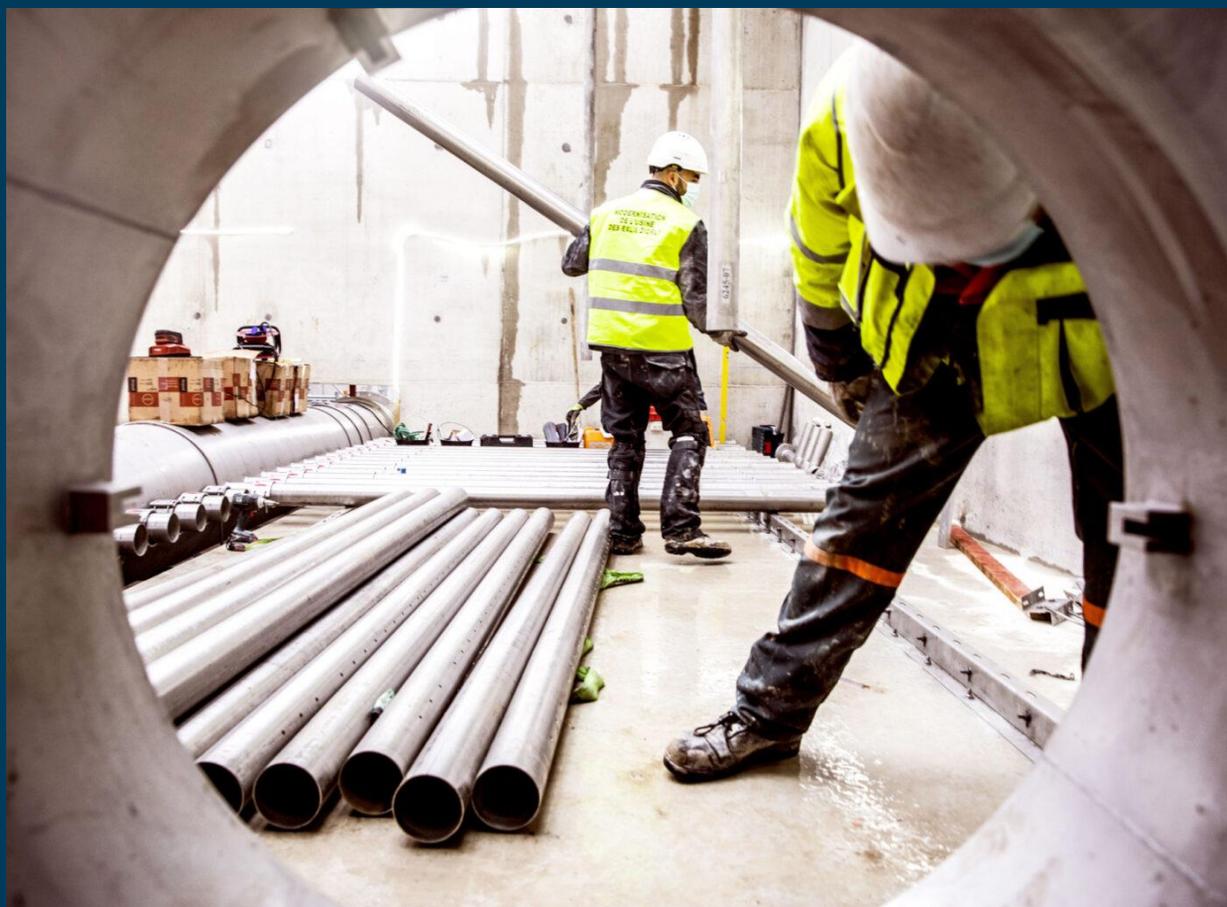
05 Dispositif de suivi des mesures et d'évaluation de leur efficacité

06 Dispositif d'alerte et de recueil des signalements

07 Cadres de référence et sources d'information

01

Profil du Groupe, gouvernance et pilotage





Profil du Groupe

Nous sommes un **pure player de l'eau** : c'est notre métier, notre expertise et notre savoir-faire. Notre travail quotidien consiste à **fournir à nos clients l'eau dont ils ont besoin, en quantité et en qualité adéquates, à un prix juste.**

Avec plus de 4 100 usines de production d'eau potable et stations d'épuration dans près de 20 pays et des solutions industrielles disponibles dans 140 pays, **la présence de Saur est à la fois locale et mondiale.** Nos **12 000 collaborateurs** permettent de réaliser un chiffre d'affaires de plus de **2,3 Milliards €**, en relation avec **12 500 fournisseurs**, **94% des achats** étant effectués dans le pays d'implantation.

Nous intervenons sur **trois fronts** : nous fournissons de l'eau potable, nous traitons les eaux usées et nous développons des infrastructures de gestion de l'eau, y compris les stations d'eau potable.

Nous adressons **deux types de clients** : les collectivités locales et les industriels.

Nos **quatre divisions** offrent un portefeuille de haute technologie et à fort impact, en constante expansion, qui couvre **l'ensemble des défis mondiaux liés à l'eau** :

WATER SERVICES

- **Produire et distribuer l'eau potable** à des millions d'utilisateurs, tout en garantissant la continuité du service.
- **Protéger les ressources naturelles**, par exemple en contrôlant la qualité de l'eau brute en veillant à minimiser le plus possible les fuites des canalisations.
- **Collecter, traiter et recycler les eaux usées.**

WATER ENGINEERING

- **Ingénierie et conception de projets** sur l'ensemble du cycle de l'eau, depuis la production, le traitement et le transport jusqu'à la mise en service des installations.
- **Technologies intelligentes** de l'affinage du traitement, la gestion et la récupération des boues, l'analyse et le contrôle de l'impact environnemental, ainsi que la recherche et le développement de procédés de traitement et de recyclage.
- **Conseil, services spécialisés et gestion de projets**, par exemple dans le cadre d'études et de diagnostics, de la recherche et du montage de dossiers de financement, la formation de futurs opérateurs.

INDUSTRIAL WATER SOLUTIONS

- **Intégration des systèmes et construction, exploitation et entretien des installations** pour les industries du monde entier.
- **Optimisation du cycle de l'eau** en aidant nos clients à réduire leur impact sur l'environnement, leur consommation d'eau et d'énergie, à optimiser leurs coûts globaux et à se conformer pleinement aux réglementations environnementales actuelles de plus en plus strictes.
- **Traitement des effluents.**

SAUR SERVICES

- **Développement de services innovants** liés à l'eau et à sa valorisation.



Notre démarche RSE

L'année 2024 nous a permis de **repenser notre feuille de route de développement durable**, afin d'aligner l'ensemble du Groupe sur des objectifs de développement durable en phase avec nos enjeux tels que confirmé par notre analyse de double matérialité.

En l'espace de cinq ans, Saur a profondément élargi son champ d'action pour s'imposer comme un acteur incontournable de la transition hydrique mondiale. Le Groupe a su conjuguer vision stratégique, acquisitions ciblées et innovations technologiques pour relever les défis climatiques et environnementaux, tout en intensifiant son engagement en faveur de la préservation de l'eau à l'échelle planétaire.

De leader historique dans le petit cycle de l'eau (gestion domestique, distribution et traitement) à un acteur innovant et exclusif dans le grand cycle de l'eau, Saur a redéfini son approche. Cette transformation repose sur un changement radical de paradigme, qui dépasse la gestion de l'eau en tant que simple ressource locale pour l'intégrer dans un modèle global et durable. Aujourd'hui, Saur agit sur tout le cycle de l'eau, du robinet aux océans, pour en garantir la préservation et la durabilité de la ressource la plus précieuse de la planète.

L'objectif ? Être un acteur clé de l'adaptation aux changement climatique en répondant aux enjeux urgents de la raréfaction de l'eau, des pressions croissantes sur sa qualité, et de la gestion intégrée des ressources hydriques à l'échelle mondiale.

C'est ce que traduit cette **nouvelle feuille de route RSE 2025-2030 développée autour de 3 piliers**, point de départ de la feuille de route Stratégique à horizon 2030.



Notre socle (Mettre nos collaborateurs et nos clients au cœur du changement) :

Nos collaborateurs sont les premiers agents protecteurs de la ressource en eau. Pour mener à bien leur mission ils doivent pouvoir évoluer dans un environnement sûr et sain. Nos clients industriels et collectivités territoriales subissent aujourd'hui les conséquences du réchauffement climatique de plein fouet. Prendre soin de notre relation de confiance est indispensable pour coconstruire ensemble les nouveaux modèles économiques de l'eau.



Nos solutions (Reconnaître que les ressources sont limitées mais circulaires) :

Le réchauffement climatique rend les interdépendances entre le grand et le petit cycle de l'eau toujours plus prégnantes, à l'image des inondations qui ont des conséquences sur le traitement des eaux usées. Saur veut prendre toute la place sur ces interdépendances et avoir un impact sur l'ensemble des écosystèmes liés à l'eau. De plus, Saur veut contribuer activement à la lutte contre le changement climatique en réduisant ses émissions de CO2 et en tenant compte des spécificités du secteur de l'eau notamment en s'appuyant sur les dynamiques du territoire dans lequel nos clients municipaux sont impliqués et sur l'économie circulaire..



Notre responsabilité (Adopter une gouvernance partagée et éthique) :

Le développement d'une gouvernance d'entreprise éthique et responsable demeure une priorité de notre Groupe dans un contexte de forte croissance. Pour compléter ces fondations, nous voulons renforcer le partage de la valeur avec nos salariés, augmenter la diversité au sein du top management, entretenir un dialogue transparent avec nos actionnaires et intégrer la protection des droits de l'homme tout au long de notre chaîne de valeur.

Des indicateurs sont associés à chaque domaine afin de suivre l'avancée de nos plans d'actions.



Gouvernance

Le président exécutif **Patrick Bléthon** supervise toutes les activités de développement durable du groupe Saur.

L'intégration quotidienne du développement durable dans les activités du groupe Saur est de la responsabilité de l'équipe RSE.

- **Marie Francolin**, Senior Executive VP Stratégie, Développement Durable, Innovation et Services, est responsable de la définition et de l'exécution de la stratégie RSE.
- **Bénédicte Peyrol**, Directrice Groupe Développement Durable et Affaires publiques, a la responsabilité opérationnelle de la gestion de la RSE.

Ensemble, l'équipe RSE est notamment en charge de déployer les engagements RSE du groupe Saur, en coordination avec l'ensemble des membres du Comité de direction générale.

La Direction RSE est composée de responsables RSE dans les entités Saur international et Nijhuis Saur Industries. Membres de la « **Global CSR Team** », ils ont participé à l'élaboration de ce plan de vigilance et contribuent naturellement à la mise en œuvre et au suivi des actions.

Le **Comité de Pilotage (dit « COFIL » ou « Comité ») Devoir de Vigilance** de Saur est une instance mise en place au sein du Groupe Saur pour assurer l'intégration et le suivi des enjeux liés aux droits humains, à l'environnement et autres risques ESG, dans l'ensemble des activités du Groupe et ses filiales.

L'objectif principal du Comité est de garantir que les engagements du Groupe en matière de risques relatifs aux droits humains, à la santé et sécurité des personnes et à l'environnement sont respectés et améliorés en continu. Il veille à la mise en œuvre et au suivi du Plan de Vigilance ainsi que de la Politique Droits humains et Libertés fondamentales de Saur.

Les **missions du Comité** sont :

- **La revue régulière de la cartographie des risques** liés aux enjeux de vigilance sur l'ensemble des activités du Groupe et de sa chaîne de valeur
- **Le suivi des actions correctives et préventives mises en place** pour réduire ces risques
- L'analyse des **évolutions réglementaires et des attentes des parties prenantes** (ONG, investisseurs, régulateurs, clients et consommateurs, etc.)
- La **validation et le suivi des indicateurs de performance** liés et des **plans d'action**
- **L'examen des signalements internes et externes en lien avec les atteintes aux droits humains et à l'environnement**

Gouvernance

Le Comité réunit les fonctions du Groupe ayant un rôle stratégique dans l'identification, la gestion et la mitigation des risques en droits humains notamment. Ces fonctions sont :



Comité de Pilotage Devoir de Vigilance de Saur

- **Direction RSE** (Responsable du Devoir de Vigilance et président le Comité) : Pilote la feuille de route RSE du Groupe, elle supervise les engagements en matière de droits humains et anime les discussions stratégiques du Comité.
- **Direction des Ressources Humaines** : Garantit le respect des droits des employés et des travailleurs sur l'ensemble des sites et filiales ; et suit les pratiques en matière de conditions de travail, de diversité et d'inclusion.
- **Direction Achats & Chaine d'approvisionnement** : Responsable de l'évaluation des fournisseurs et sous-traitants au regard des critères RSE.
- **Secrétariat Général - Direction Juridique, Éthique & Conformité** : S'assure de la conformité du Groupe au regard des réglementations locales et internationales sur les droits humains et enjeux environnementaux.
- **Direction de la Communication** : Pilote la stratégie de communication interne et externe afin de renforcer l'image de marque, soutenir les objectifs business et assurer la cohérence des messages à l'échelle nationale et internationale.



- **Direction Opération - Qualité, Santé & Sécurité** : S'assure du respect des normes de sécurité et de santé des employés et des communautés locales impactées par les activités du Groupe. Elle met en place des mesures de prévention des risques professionnels et sanitaires, notamment dans les sites de production et d'exploitation, et contribue à l'amélioration continue des standards de qualité des services et des infrastructures de gestion de l'eau. Elle est responsable de la mise en place des mesures d'atténuation des impacts environnementaux.

Le COPIL se réunit au moins une fois par an pour dresser un bilan global des enjeux et des actions en lien avec le Devoir de Vigilance, et spécifiquement en droits humains, liés aux activités du Groupe.

Une synthèse des décisions et recommandations est diffusée aux membres du Comité et aux directions concernées après la réunion. Ce format de réunion annuelle garantit une approche structurée et stratégique, tout en permettant aux équipes opérationnelles de se concentrer sur la mise en œuvre des initiatives tout au long de l'année.

Il rend compte une fois par an au Comité de Direction Générale, au Comité exécutif ainsi qu'au Steering Committee ESG.

Consultation des parties prenantes

En 2024, nous avons souhaité **associer à notre approche un grand nombre de parties prenantes**, tant en interne qu'en externe.



Au sein du Groupe, nous avons conduit **des entretiens avec une trentaine de personnes** représentatives de l'ensemble des entités et des métiers du Groupe. Ces entretiens nous ont permis d'identifier des problématiques concrètes en lien avec le devoir de vigilance mais surtout les actions menées pour y répondre.



Mobiliser toutes nos parties prenantes est au cœur de notre démarche RSE. A l'occasion de ses 90 ans, le groupe Saur a mené une **consultation citoyenne** en collaboration avec l'organisme Make.org : [**#ChaqueGoutteCompte** : *Quelles sont vos idées pour préserver nos ressources en eau ?*](#)



Cette démarche inédite, en lien avec notre Raison d'être, a mobilisé **16 000** participants de toutes les régions en France, afin de recueillir leurs idées et propositions sur les solutions concrètes à adopter pour mieux gérer et préserver cette ressource essentielle.

Plus de **1 600 propositions** ont été déposées, autour de **5 thèmes** :

- Infrastructures et gestion de l'eau
- Politiques et réglementations
- Pratiques agricoles
- Consommation domestique et quotidienne
- Protection de l'environnement et biodiversité

Cette initiative a permis de croiser savoirs techniques et expériences concrètes, pour **faire émerger des solutions adaptées aux enjeux de la gestion durable de l'eau**. En impliquant activement la société, nous réaffirmons notre engagement à sensibiliser, coconstruire et agir pour préserver cette ressource essentielle pour les générations futures.

Près de **300 000 personnes** ont voté sur les propositions. **En septembre 2024, des ateliers collaboratifs ont été menés pour approfondir ces propositions plébiscitées par les votes en ligne**. Ils ont réuni citoyens et experts pour trouver des solutions pratiques, adaptés à la fois aux enjeux hydriques et aux besoins des usagers. Les participants ont exploré des moyens d'optimiser l'utilisation des ressources, d'améliorer les systèmes existants et de répondre aux défis immédiats. Ces échanges ont permis de faire émerger des idées concrètes et de conforter des solutions déjà en développement pour une gestion de l'eau plus durable et accessible à tous.



Analyse de double matérialité

En 2024, Saur a réalisé **une analyse de double matérialité** couvrant l'ensemble des métiers, géographies et parties prenantes du Groupe avec une méthodologie en **4 étapes** :

1. Identifier nos enjeux spécifiques

Se basant, par exemple, sur le texte de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), 10 thématiques environnementales, sociales et de gouvernance pouvant être applicables à l'ensemble des sociétés ont été identifiées. Des enjeux spécifiques à Saur ont également été intégrés dans l'analyse de double matérialité.

L'équipe du développement durable de Saur a réalisé un benchmark de ses principaux pairs. Elle a également analysé les enjeux définis par les standards internationaux dans le domaine de l'eau. Les différents éléments étudiés ont permis d'identifier quatre enjeux supplémentaires propres à Saur : Tarification Sociale, Open data, RGPD, Cybersécurité.

2. Interroger nos parties prenantes

Saur a ensuite identifié un panel de parties prenantes internes et externes, interrogé, grâce à un questionnaire en ligne, sur les impacts, risques et opportunités des 14 thématiques environnementales, sociales et de gouvernance, probablement matérielles pour Saur. Les répondants ont également dû noter la matérialité (importance) de ces enjeux sur une échelle de 1 = PAS IMPORTANT à 4 = TRÈS IMPORTANT. En parallèle, des entretiens ont été réalisés pour collecter des informations qualitatives.

3. Analyser ces entretiens

Pour l'analyse des questionnaires en ligne, des moyennes des réponses pour chaque question ont été réalisées afin de classer les enjeux en fonction de leurs importances pour les parties prenantes.

Une note moyenne de matérialité a ainsi été obtenue pour chaque enjeu et sous-enjeu évalué. Pour chaque sous-enjeu évalué, la note moyenne de matérialité a été utilisée pour coter l'enjeu dans le fichier de cotation. Lorsque des justifications étaient apportées, elles ont été réutilisées pour justifier si la matérialité est financière et/ou d'impact, positive et/ou négative.

4. Hiérarchiser nos enjeux

Les critères utilisés pour la cotation de la matérialité d'impact des enjeux sont : La gravité (l'importance de l'impact), la portée (l'ampleur de l'impact), le caractère irrémédiable et la probabilité.

Pour la matérialité financière, l'ampleur et la probabilité sont les deux critères retenus. Une fois la cotation finalisée, des matrices de double matérialité ont été automatiquement générées par l'outil mis en place pour recueillir l'ensemble des résultats issus des analyses.

Plus de détails sur l'Analyse de Double Matérialité de Saur sont à retrouver dans le [Rapport RSE 2024 du Groupe](#).

02

Cartographie et évaluation des risques



Conformément à la loi, cette cartographie des risques vise à identifier les risques en matière de droits humains et libertés fondamentales, de santé et de sécurité des personnes et d'environnement, avec les conséquences ou les impacts les plus graves, pouvant résulter directement des activités de Saur ou du fait des fournisseurs et sous-traitants avec lesquels Saur entretient une relation commerciale établie.

Cette approche anticipe les exigences en s'appuyant sur les cadres de référence de la Directive 2024/1760 du parlement européen et du conseil du 13 juin 2024 sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (« CS3D »).

La cartographie des risques est réalisée en **deux étapes principales** :

- une première étape d'identification, qui vise à recenser aussi exhaustivement que possible les risques que le Groupe fait porter à l'environnement et aux parties prenantes ;
- une seconde étape d'évaluation et de hiérarchisation de ces risques au regard de la probabilité de survenance et de la gravité des impacts potentiels.



Objectifs

La démarche de cartographie des risques, définie et conduite par la Direction RSE du Groupe, vise à apporter au management du Groupe et de ses entités (filiales, pays), une vision globale des enjeux objective et aussi exhaustive que possible.

La réalisation de cette cartographie des risques vise ainsi à :

- Identifier et hiérarchiser l'ensemble des risques en prenant en compte les facteurs aggravants ainsi que les moyens de maîtrise existants,
- Partager une approche structurée et une vision hiérarchisée des risques avec les fonctions internes concernées,
- Identifier les tiers avec lesquels le Groupe est en relation avec une catégorisation en fonction de l'implication dans les situations à risques les plus critiques afin d'adapter le dispositif d'évaluation des tiers,
- Identifier les fonctions et les collaborateurs les plus exposés aux risques afin d'élaborer et de déployer un dispositif de sensibilisation et de formation adapté afin de renforcer la culture de vigilance,
- Formaliser et mettre en place les plans d'actions afin de gérer efficacement les risques en identifiant les mesures et procédures de prévention, de détection et de remédiation à mettre en place, en se focalisant en priorité sur les situations les plus à risques, avec une allocation optimale des responsabilités et des ressources



Périmètre

La cartographie couvre l'ensemble des processus managériaux, opérationnels et support pour les 4 branches d'activités : Water Services, Industrial Water Solutions, Water Engineering et Saur Services. La cartographie a été réalisée en fonction des spécificités du Groupe et de chaque filiale (en France et à l'international), en prenant en compte les différentes activités, les différents métiers, toutes les zones géographiques.

Cette cartographie porte ainsi sur les risques induits par :

- les activités du Groupe et de toutes ses entités,
- les activités des sous-traitants et fournisseurs.



Cadres de référence

Dans le contexte de la cartographie des risques en matière de Droits Humains, d'environnement et de santé et de sécurité des personnes, notre **référentiel des risques** prend en compte **plusieurs cadres de références reconnus**, dans une approche étendue telle que définie par la CS3D.

D'un **point de vue méthodologique**, nous nous sommes également appuyés sur des publications émanant d'organismes et d'institutions reconnus, notamment pour l'évaluation des risques liés aux Droits Humains.

Ce travail repose également sur l'exploitation et l'analyse de plusieurs **rapports** et de **sources d'informations spécifiques à nos activités ainsi que sur l'utilisation d'outils**.

L'ensemble des éléments sont détaillés dans la [partie 6 / Cadres de référence et sources d'informations](#).



Identification des risques

L'identification des risques repose sur un travail de collecte et d'analyse d'informations détaillées, structuré autour de diverses méthodes de recueil, afin de construire une vue exhaustive des risques dans les différentes dimensions couvertes par le Plan de vigilance.

Le **référentiel des risques** en matière de devoir de vigilance de Saur a été constitué à partir d'un croisement de plusieurs sources d'information :

1. **Recherches et analyses documentaires** : Revue des éléments de contexte, des tendances et des cadres de référence à prendre en compte au niveau des 3 thématiques (Droits Humains, Environnement, Santé et sécurité) ainsi que plus largement au niveau des secteurs d'activités de Saur en matière de durabilité. Des recherches ont également été menées afin d'identifier les principaux incidents et les principales controverses concernant les secteurs d'activités de Saur en matière de Droits Humains et d'Environnement.

Un travail de recensement des « cas publics connus » a été réalisé afin de garantir la bonne prise en compte des situations ayant déjà été rencontrées dans les secteurs d'activité du Groupe et/ou au sein des différentes fonctions.

Des recherches ont été menées à partir de moteurs de recherche en ligne dans différentes langues à partir de mots clés de controverses (« pollution », « droits humains », « accident », « atteinte »...) associés à des mots clés des secteurs (« Eau potable », « Assainissement », « Ingénierie », « Canalisations »...) et des noms de concurrents, d'acteurs des secteurs en France et à l'étranger.

2. **Conduite d'entretiens au sein du Groupe** : Une trentaine d'entretiens ont été organisés avec des responsables de fonctions, des opérationnels et des experts choisis pour leur bonne connaissance du Groupe, une bonne connaissance des rôles et des responsabilités impartis et une maîtrise fine des processus mis en œuvre.

Ces entretiens ont permis d'identifier plusieurs situations auxquelles le Groupe a été confronté ou pourrait être confronté mais aussi les actions et dispositifs de prévention permettant de limiter la probabilité d'occurrence ou la gravité des risques en cas d'occurrence.

La conduite de ces entretiens a également permis de renforcer le niveau de connaissance et de conscience des enjeux des différents interlocuteurs dans le cadre du développement d'une culture commune de vigilance.



3. **Appui sur les autres démarches engagées par le Groupe** : Une attention particulière a été portée à la mise en cohérence avec d'autres démarches de cartographies des risques, notamment la **cartographie des risques majeurs du Groupe**, pilotée par la Direction Éthique & Conformité, Risques & Assurances Groupe qui prend en compte plusieurs risques en lien avec le devoir de vigilance :

- Catastrophes naturelles et changement climatique
- Pandémies et Crises Sanitaires
- Quantité et qualité des ressources en eau
- Exploitation des sites et préservation de l'environnement
- Maîtrise de la chaîne d'approvisionnement
- Gestion, performance et attractivité RH
- Santé et sécurité des collaborateurs

Nous avons également pris en compte les travaux et les résultats de **l'analyse de double matérialité**. A l'occasion des très nombreux entretiens menés à ce propos, plusieurs sujets en lien avec le devoir de vigilance ont été abordés, notamment :



L'élaboration de la cartographie des risques liée au devoir de vigilance s'appuie également sur plusieurs dispositifs existants au sein du Groupe :

- Les **analyses de risques fournisseurs** réalisées par la Direction des Achats. Chaque année les fournisseurs dits « critiques » font l'objet d'une évaluation notamment sur les dimensions RSE. Le périmètre couvert actuellement est celui de l'activité Water Services France (qui représente 53% du chiffre d'affaires et 68% des collaborateurs), Cise TP, Stereau France et Industrial Water Solutions France. Ces fournisseurs/sous-traitants critiques sont identifiés sur la base de leur chiffre d'affaires et de leur catégorie d'achats.
- Les **analyses de risques réalisées dans le cadre des normes ISO 45001 et 14001** par les Directions HSE et Qualité. Chaque année les risques Environnementaux et Santé et Sécurité et Travail sont évalués dans le cadre de la reconduction des certifications ISO 14 001 et 45 001. Le périmètre couvert actuellement est principalement celui de l'activité Water Services France.



Référentiel des risques

Un référentiel de 22 risques a été constitué autour des 3 grandes thématiques :

- Droits Humains et libertés fondamentales (11 risques)
- Environnement (7 risques)
- Santé et sécurité des personnes – dans une approche plus large que la santé et la sécurité des travailleurs (4 risques)

Chaque risque identifié a été défini et rattaché à un cadre de référence reconnu.

Un **registre des risques** a été constitué permettant de qualifier l'ensemble des risques du référentiel au regard des enjeux du Groupe:

Risques	Description	Cadres de référence
 DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES		
ATTEINTE À LA VIE du fait des forces de sécurité publiques/privées	Liée à l'intervention des forces de sécurité publiques ou privées pouvant causer des atteintes à la vie ou à l'intégrité physique en raison de manque de contrôle, de supervision ou d'instruction	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration universelle des droits de l'homme • Pacte international relatif aux droits civils et politiques • Principes volontaires sur la sécurité et les droits humains
ESCLAVAGE MODERNE : travail forcé, et traite des êtres humains	Travail imposé sous la menace et sans consentement, y compris la traite des êtres humains et le travail forcé par rétention de salaire ou autres formes de coercition	<ul style="list-style-type: none"> • Convention n°29 de l'OIT sur le travail forcé (1930)
TRAVAIL DES ENFANTS	Travail des enfants, notamment dans des conditions dangereuses et contraires aux conventions internationales, y compris au sein de la chaîne de valeur	<ul style="list-style-type: none"> • Convention relative aux droits de l'enfant • Convention n°138 de l'OIT sur l'âge minimum (1973) • Convention n°182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants (1999)
TRAVAIL ILLÉGAL ET NON RESPECT DU DROIT DU TRAVAIL	Emploi dissimulé, non-déclaré ou non conforme aux obligations légales, incluant la présence de travailleurs sans papiers ou en situation irrégulière	<ul style="list-style-type: none"> • Législations nationales • Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (1976, révisés en 2011) • Convention n°81 de l'OIT sur l'inspection du travail

Risques	Description	Cadres de référence
 DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES (suite)		
DISCRIMINATIONS ET INÉGALITÉS DE TRAITEMENT	Toute distinction basée sur la race, le genre, l'orientation sexuelle, l'origine, le handicap ou autre critère, affectant l'égalité de traitement ou d'opportunité pour les salariés et les employés de la chaîne de valeur	<ul style="list-style-type: none"> • Convention n°100 de l'OIT sur l'égalité de rémunération (1951) • Convention n°111 de l'OIT concernant la discrimination (emploi et profession) (1958) • Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
NON RESPECT DE LA VIE PRIVÉE ET DES DONNÉES PERSONNELLES	Non-respect de l'intimité sur le lieu de travail ou d'hébergement. Collecte ou usage inapproprié des données personnelles, manquement à la sécurisation des données	<ul style="list-style-type: none"> • Article 17 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) • RGPD
Non-paiement de SALAIRE DÉCENT	Non-respect du salaire minimum, non-paiement des heures supplémentaires ou salaires insuffisants pour couvrir les besoins essentiels	Convention n°131 de l'OIT sur la fixation des salaires minimum (1970)
Non-respect des principes de LIBERTÉ D'ASSOCIATION, DIALOGUE SOCIAL ET DE NÉGOCIATION COLLECTIVE	Entrave à la création d'associations de travailleurs, à la négociation collective et plus globalement aux activités syndicales	<ul style="list-style-type: none"> • Convention n°87 de l'OIT sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (1948) • Convention n°98 de l'OIT sur le droit d'organisation et de négociation collective (1949)
DEFAUT D'ACCÈS ÉQUITABLE AUX RESSOURCES / NON-RESPECT du DROIT A L'EAU	Incapacité à préserver le droit à l'accès à l'eau et en particulier dans les zones de stress hydrique	<ul style="list-style-type: none"> • Résolution 64/292 adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU « Le droit de l'homme à l'eau et à l'assainissement » • Objectif de Développement Durable (ODD) n°6 de l'Agenda 2030 des Nations Unies
NON RESPECT DES DROITS DES COMMUNAUTÉS LOCALES ET DES POPULATIONS AUTOCHTONES	Exploitation des ressources ou perturbation des coutumes et traditions sans respecter les droits des peuples autochtones ou des communautés locales	Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
INCAPACITÉ D'EXERCICE DES DROITS ou d'accès aux MÉCANISMES DE RÈGLEMENT DES PLAINTES	Manque de mécanismes efficaces pour permettre aux individus, y compris les communautés locales, d'exercer leurs droits ou de déposer des plaintes	Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme



Risques	Description	Cadres de référence
 ENVIRONNEMENT		
CONTRIBUTION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE par l'émission de gaz à effet de serre (GES)	Émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES) dans la chaîne de valeur, contribuant au réchauffement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Accord de Paris de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (2015) • Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone • Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone
CONSOMMATION NON MAÎTRISÉE DES RESSOURCES EN EAU	Incapacité de maîtrise des consommations/ prélèvements d'eau et pilotage, en particulier dans les zones à stress hydrique	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif de Développement Durable (ODD) n°6 de l'Agenda 2030 des Nations Unies • Convention des Nations Unies sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (1992)
DEFORESTATION	Exploitation des ressources naturelles, notamment pour l'agriculture ou l'extraction de matières premières, entraînant la destruction des forêts	Règlement (UE) 2023/1115, relatif à la mise à disposition sur le marché de l'Union et à l'exportation à partir de l'Union de certains produits de base et produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts
IMPACTS NEGATIFS SUR LA BIODIVERSITÉ ET LES ÉCOSYSTÈMES	Destruction des habitats naturels, perte de biodiversité et perturbation des écosystèmes due aux activités de l'entreprise, notamment industrielles, y compris le dessalement	<ul style="list-style-type: none"> • Convention de 1992 sur la diversité biologique • Protocole de Cartagena • Protocole de Nagoya • Études de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)
NON RESPECT DU BIEN-ÊTRE ANIMAL	Conditions d'élevage, de transport et d'abattage non respectueuses des 5 libertés fondamentales pour les animaux	Principe fondamental des 5 libertés individuelles pour le bien-être animal, de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale
DEFICIENCES DANS LA GESTION DES DÉCHETS	Gestion inadéquate des déchets tout au long de la chaîne de valeur, pouvant entraîner des pollutions, des impacts environnementaux négatifs et des dépôts de déchets non conformes, intentionnels ou accidentels	<ul style="list-style-type: none"> • Convention de Bâle • Règlement (CE) n°1013/2006 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2006 concernant les transferts de déchets • Convention de Minamata sur le mercure



Risques	Description	Cadres de référence
 ENVIRONNEMENT (suite)		
POLLUTIONS DE L'EAU, DES SOLS ET DE L'AIR	Contamination de l'eau, des sols et de l'air par les produits chimiques, les polluants, et les microplastiques, y compris les risques de rejet d'effluents non conformes ou insuffisamment traités dans les eaux naturelles et les résidus toxiques et de substances indésirables (PFAS)	<ul style="list-style-type: none"> • Convention de Minamata sur le mercure • Convention de Stockholm du 22 mai 2001 sur les Polluants Organiques Persistants • Règlement (UE) 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil concernant les polluants organiques persistants • Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux • Convention des Nations unies sur le droit de la mer
 SANTÉ ET SÉCURITÉ DES PERSONNES 		
CONDITIONS DE TRAVAIL INADAPTÉES : Rythme et temps de travail, environnement de travail	Exposition des travailleurs à des conditions de travail inadaptées, y compris des rythmes excessifs, des environnements stressants ou mal adaptés, et des tâches physiquement éprouvantes	Convention n°1 de l'OIT sur la durée du travail
EXPOSITION DES TRAVAILLEURS A DES RISQUES en matière de santé et de sécurité	Risques d'accidents, maladies professionnelles et exposition à des substances dangereuses (y compris les produits chimiques et l'amiante), avec des mesures de sécurité insuffisantes	<ul style="list-style-type: none"> • Convention n°155 de l'OIT sur la sécurité et la santé des travailleurs • Recommandation n°164 de l'OIT sur la sécurité et la santé des travailleurs
VIOLENCES AU TRAVAIL ET HARCÈLEMENTS	Violence physique ou psychologique, harcèlement, ou conditions de travail dégradées affectant les employés, y compris les impacts psychologiques tels que le stress mental et le mal-être	Convention n°190 de l'OIT sur la violence et le harcèlement,
EXPOSITION DES COMMUNAUTÉS LOCALES ET DES CONSOMMATEURS À DES RISQUES SANITAIRES	Risques liés aux activités industrielles affectant la santé des communautés ou des clients (produits non conformes, résidus toxiques, rejets d'effluents non traités) ainsi qu'aux perturbations environnementales telles que le bruit et les odeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Législations nationales • Directives et planifications en matière de sécurité sanitaire de l'eau et qualité de l'eau de boisson de l'Organisation Mondiale de la Santé



Évaluation des risques

Les risques identifiés ont été évalués en prenant en compte leur probabilité d'occurrence et leur gravité en cas de survenance.

- La **probabilité d'occurrence** est évaluée, en prenant en compte des données empiriques telles que la fréquence des incidents passés (*ayant touché le Groupe ou un concurrent*), le contexte opérationnel et géographique, et les mesures de contrôle en place.
- La **gravité** d'un risque est mesurée en fonction des **conséquences potentielles** à partir des dommages possibles, mais aussi la durée et l'irréversibilité de ces impacts, ainsi que les conséquences financières, sociales et environnementales.

L'analyse de ces deux critères est complétée par une **veille régulière** (ex. : publications, rapports, actualités) pour tenir compte d'éventuels facteurs aggravants susceptibles d'accroître les risques dans certains pays ou secteurs d'activité. Notre évaluation du risque repose sur 10 règles vitales : 5 risques métiers et 5 risques comportementaux, détaillées plus loin.

L'évaluation des risques a été validée par un panel de contributeurs internes au niveau des **différentes activités du Groupe et des fonctions corporate** avec une **différenciation en fonction de la place dans la chaîne de valeur** :

- Risques liés à **l'activité directe**
- Risques liés à **l'amont** (activités des fournisseurs et sous-traitants)
- Risques liés à **l'aval** (activités des clients)

L'évaluation a été faite sur **une échelle de 1 à 5 en fonction de l'exposition** :

Niveau	Intensité du risque pour l'activité	Description
0	Aucun lien	L'activité n'a aucun lien identifiable avec ce risque. Aucun impact ou exposition n'est attendu, même indirectement.
1	Faible	L'activité présente un lien minimal avec ce risque. Le risque existe mais avec une probabilité ou un impact faible, qui ne nécessitent que des mesures de suivi ou des actions limitées.
2	Moyenne	Le risque est modérément pertinent pour cette activité, avec une probabilité d'occurrence non négligeable ou des impacts potentiels qui nécessitent des mesures de prévention ou de contrôle régulières.
3	Forte	Le risque est significatif pour cette activité, avec une probabilité élevée d'impact ou de conséquences notables. Une gestion active et des actions préventives renforcées sont nécessaires.
4	Critique	L'activité est particulièrement exposée à ce risque, avec des impacts potentiellement graves, réguliers, ou largement documentés. Ce niveau exige une vigilance constante, avec des mesures de réduction de risque prioritaires et systématiques.



Évaluation des risques pays

Au-delà des différents risques identifiés dans le référentiel des risques, il nous a semblé important de développer une approche basée sur les risques associés à nos pays d'implantations et d'opérations.

L'évaluation des risques pays en matière de devoir de vigilance repose sur le **croisement de 2 facteurs** :

- **L'engagement de Saur dans le pays** évalué à partir de plusieurs éléments : nature de la relation avec le pays (filiale, bureau...), volumes d'achats et de vente, nombre de collaborateurs, nombre de tiers avec lesquels le Groupe est en relation...
- **L'exposition de Saur aux risques dans le pays** à partir d'un « **Indice de Vigilance** » constitué à partir d'indicateurs émanant d'institutions reconnues, en lien avec les 3 thématiques de risques identifiées.

Une **base de données** couvrant 190 pays et territoires a ainsi été constituée permettant de regrouper, de consolider et de croiser l'ensemble des informations concernant l'engagement de Saur et l'Indice de Vigilance.

Cette approche permet de mettre en évidence les pays les plus exposés au regard des risques et de la nature des interactions.

Dans le cadre de cette analyse, nous avons identifié de très nombreux indicateurs permettant de qualifier les risques sous différents angles de vue parmi lesquels nous en avons retenu 12.

L'Indice de Vigilance repose ainsi sur la **prise en compte des indicateurs suivants** :

Thématiques	Source	Indicateurs
Droits Humains	WALK FREE	Estimated prevalence of modern slavery per 1,000 population
	UNICEF	Percentage of children 5–17 years old involved in child labour at the moment of the survey
	UN	Gender Development Index (GDI)
	ILO	Taux de pauvreté des travailleurs (pourcentage de personnes employées vivant avec moins de 2,15 USD en PPA)
	WHO/UNICEF	Proportion of population using safely managed improved water supplies
Environnement	World Bank / IEA	Émissions de CO2 (tonnes métriques par habitant)
	UNEP-WCMC	Pourcentage du territoire national classé en aires protégées (biodiversité)
	World Bank	Ressources renouvelables d'eau douce intérieures par habitant (mètres cubes)
Santé et sécurité des personnes	CSI-ITUC	Indice CSI des droits des travailleurs
	ILO	Proportion (%) of population employed covered by social protection in the event of work injury
	ILO	Indicateur OMD 8.8.1 - Accidents du travail non-mortels pour 100 000 travailleurs
	ILO	Indicateur OMD 8.8.1 - Accidents du travail mortels pour 100 000 travailleurs

Pour chaque indicateur, nous avons segmenté l'ensemble des pays en 4 niveaux à partir de seuils définis permettant de déterminer une note par thématique et une note globale constituant l'Indice de Vigilance.



Hiérarchisation des risques et suivi

Indépendamment de la chaîne de valeur, les **10 principaux risques identifiés dans le cadre de la cartographie (non hiérarchisés ci-dessous)** sont :

- Discriminations et inégalités de traitement
- Non respect de la vie privée et des données personnelles
- Défaut d'accès équitable aux ressources / non-respect du droit à l'eau
- Contribution au changement climatique par l'émission de gaz à effet de serre (GES)
- Consommation non maîtrisée des ressources en eau
- Impacts négatifs sur la biodiversité et les écosystèmes
- Pollutions de l'eau, des sols et de l'air
- Conditions de travail inadaptées
- Exposition des travailleurs à des risques en matière de santé et de sécurité
- Exposition des communautés locales et des consommateurs à des risques sanitaires

Chaque risque a été présenté sous forme d'une fiche reprenant l'ensemble des éléments : présentation détaillée du risque, exposition des différentes activités du Groupe, potentiels scénarii illustratifs, dispositif du groupe et plan d'actions. Un exemple est présenté ci-dessous :

Cartographie des risques

ESCLAVAGE MODERNE : travail forcé, et traite des êtres humains

L'esclavage moderne est un terme générique qui recouvre le travail forcé et la traite des êtres humains. La traite des êtres humains implique le recrutement, le transport, le transfert, le receuil et/ou l'accueil d'une personne. Les victimes sont contraintes de travailler gratuitement ou avec un salaire inadéquat, en vivant dans la crainte de la violence, souvent dans des conditions inhumaines. La Convention (n°105) de l'OIT sur le travail forcé définit le **travail forcé** comme « **tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré** ».

Plusieurs éléments permettent d'établir si une situation relève du travail forcé :

- **Restrictions à la liberté de mouvement** des travailleurs sur le lieu de travail ou dans le centre d'hébergement sans qu'il ne soit possible de quitter le travail
- **Confiscation ou non paiement des salaires** ou déductions salariales sans autorisation ou à l'insu de l'employé.
- **Dettes imposées** de manière frauduleuse, servitude pour dettes
- **Confiscation des documents** d'identité, des titres de voyage et/ou d'autres documents de l'employé.
- **Violences physiques ou sexuelles**
- **Menaces** (signalement aux autorités), intimidations et abus de pouvoirs
- **Pratiques de recrutement frauduleuses** (fausses publicités et/ou faux contrats) ou coercitives

Certaines personnes sont plus vulnérables : un statut d'immigration instable (migrants, sans papiers), des barrières linguistiques, la pauvreté et le manque de besoins fondamentaux, les effets psychologiques d'un traumatisme récent ou passé, l'absence de systèmes de soutien social et des handicaps physiques ou de développement.

Exposition des activités	Direct	Amont	Aval
Water Services France	1	2	0
Water Services International	2	1	0
Industrial Water Solutions	1	1	1
Water Engineering Services	1	1	0
Fonctions Corporate	1	2	-

Exemples de potentiels scenario :

- Fonctions Corporate : Les syndicats de la Saur dénoncent le contrat avec Accenture et le centre d'appel basé à l'île Maurice.
- IWS: Un fournisseur de membranes pour le traitement de l'eau est identifié comme employant des travailleurs sous contrainte dans ses usines en Chine.

6 #missionwater

Document interne - Confidentiel

Dispositif du groupe et plan d'actions

- Code de conduite, et mécanisme d'alerte ouvert à toutes les parties prenantes
- Critères relatifs aux droits de l'homme dans l'auto-évaluation de l'audit interne pour toutes les entités
- Modern Slavery Act NSI UK ?

Le rapprochement entre l'engagement de Saur dans le pays et l'Indice de Vigilance dans une matrice permet de mettre en évidence les pays qui nécessitent une attention particulière dans la mise en œuvre de notre devoir de vigilance. Cela conduit à la mise en place de dispositifs adéquats. Chaque dispositif d'action à adopter lors d'activité dans un pays à risque sera pareillement présenté sous forme de fiche et fera l'objet de parcours de sensibilisation et de formation.



Mise à jour

Cette cartographie des risques fera l'objet d'une veille et sera mise à jour en cas de modification majeure de périmètre ou d'activité, et au moins tous les 5 ans.

03

Evaluation régulière des entités, fournisseurs et sous- traitants





Evaluation des entités

Le **dispositif de contrôle interne du Groupe Saur** est destiné à s'assurer de la conformité des opérations et des procédures internes, ainsi que de la fiabilité et de la qualité de l'information.

Ce dispositif comporte trois lignes de maîtrise :

- Les contrôles exercés par chaque collaborateur, en fonction des responsabilités qui lui ont été explicitement déléguées, des procédures applicables à l'activité qu'il exerce et des instructions communiquées, et pilotés par le management,
- Les différentes fonctions instituées par le management pour assurer le suivi du contrôle des risques et de la conformité,
- L'assurance indépendante fournie par l'audit interne ou intervenant externe (commissaires aux comptes, organismes certificateurs...)

Toutes les activités, processus, systèmes et entités du Groupe Saur appartiennent au champ d'action de l'Audit Interne sans réserve ni exception. Le périmètre d'intervention comprend tous les processus tant opérationnels, financiers, administratifs que la gouvernance d'entreprise, les processus de gestion des risques et du contrôle.

Toutes les entités sont couvertes et évaluées par le dispositif de contrôle interne.

Le Groupe Saur possède un dispositif de contrôle interne en ligne avec les exigences du référentiel sur le contrôle interne COSO 2013. Les restitutions sont réalisées au Comité d'audit ainsi qu'au management du groupe.

De nombreuses entités du Groupe sont par ailleurs régulièrement évaluées dans le cadre des **certifications ISO** par des organismes indépendants, notamment :



- ISO 14001 pour le management de l'environnement,
- ISO 50001 pour le management de l'énergie,
- ISO 45001 pour le management de la santé et sécurité au travail,
- ISO 9001 pour la qualité,
- ISO 37001 pour le système de management anti-corruption.

Notre processus d'audit interne ainsi que d'audit externe de certification permettent d'évaluer annuellement la démarche de l'entreprise dans le cadre de ses risques et d'en définir les pistes de progrès.

Evaluation des fournisseurs et sous-traitants

La direction des Achats dispose d'une procédure d'évaluation multicritères régulière des fournisseurs, en phase de sélection et au cours de la vie du contrat.

Ainsi, comme mentionné en page 16 de ce même document, elle analyse annuellement les risques associés aux fournisseurs et sous-traitants déterminés comme **critiques** du périmètre achats France (Water Services France, Cise TP, Stereau France et Industrial Water Solutions France), et identifie les actions de maîtrise à engager. En fonction de la notation obtenue, l'évaluation se fait tous les ans ou tous les deux ans.

3 / Evaluation régulière des entités, fournisseurs et sous-traitants



En dehors des familles critiques, tous les fournisseurs et sous-traitants ayant plus de trois anomalies par an doivent faire l'objet d'une évaluation. Ces anomalies, classifiées en fonction de la cause du problème (délai, qualité produit/prestation, sécurité, environnement ou énergie) sont remontées par les exploitants.

En 2022, en vue de renforcer la connaissance des risques et types de risques associées à sa chaîne d'approvisionnement, le Groupe Saur a noué un partenariat avec un prestataire externe reconnu, Ecovadis, afin d'évaluer les risques RSE du panel de fournisseurs du périmètre des achats France. Les risques RSE associés à chaque fournisseur (environnement, éthiques, droits humains et achats) ont ainsi été mesurés à l'aide d'Ecovadis IQ, en tenant compte de leur implantation géographique, de leur secteur d'activité, et de leur criticité vis-à-vis du Groupe.

→ 57% du chiffre d'affaires achats France est couvert par une cartographie des risques RSE, représentant plus de 8000 fournisseurs (sur les 12 500 fournisseurs du Groupe) de 192 secteurs dans 32 pays.

Cette cartographie permet donc d'identifier les fournisseurs les plus à risque, pour lesquels une évaluation de la performance RSE va progressivement être demandée.

→ A ce jour, la moyenne des notes des fournisseurs évalués est de 58/100.

Les prochaines années seront donc consacrées au déploiement des évaluations, et à la bonne intégration de ces dernières dans les processus de décision achats.

L'ensemble des acheteurs du périmètre français ont été sensibilisés aux risques RSE dans les chaînes d'approvisionnement, la formation des acheteurs étant un axe de travail prioritaire.

De plus, en 2024, l'unité Industrial Water Solutions, appelée Nijhuis Saur Industries (dit « NSI » ou « Nijhuis »), a actualisé ses Conditions générales d'Achats ([General Conditions of Purchase of Nijhuis Saur industries B.V. and its NSI Affiliates](#)), réclamant à ses fournisseurs et sous-traitants et leurs partenaires commerciaux, de respecter les normes ESG, stipulées par NSI et en ligne avec les exigences du Groupe Saur, **incluant la santé et sécurité, la protection de l'environnement et les droits humains**. Les fournisseurs doivent notamment s'inscrire dans une démarche de réduction de leur empreinte carbone via des objectifs annuels et un suivi régulier.

NSI exige également la conformité aux réglementations anticorruption et sur la cybersécurité. Tout manquement à ces obligations ou au Code de Conduite de NSI peut entraîner la résiliation immédiate du contrat, peu importe l'entité avec laquelle il est établi.

En outre, les fournisseurs et sous-traitants du Groupe font l'objet **d'évaluation de leur intégrité et réputation** par la Direction Éthique & Conformité et son réseau international de chargés d'éthique et de conformité selon une approche basée sur les risques. En 2024, les modalités pratiques de cette évaluation ont évolué grâce à la digitalisation, avec la mise en fonctionnement d'une plateforme Groupe d'évaluation de l'intégrité des tiers.

→ En tout, + de 10 000 tiers ont été évalués avant l'entrée en relation d'affaire avec le Groupe et tout au long de celle-ci, dont environ 4 500 font l'objet de vérifications complémentaires à travers deux outils spécialisés de la veille et détection des risques éthiques et conformité.

04

Actions de prévention et d'atténuation des risques



4 / Actions de prévention et d'atténuation des risques



Les risques identifiés auxquels le Groupe est confronté dépendent de la nature des activités ainsi que du contexte économique, politique, culturel et juridique au sein duquel il exerce.

Ainsi, pour chacun des risques identifiés au sein de la cartographie, des mesures adaptées ont été identifiées et mises en place, bénéficiant chacune d'un accompagnement de la Direction liée.



Dans la continuité de sa Charte Ethique formalisée en 2014, le Groupe a rédigé en 2018 un **Code de Conduite**, intégrant les thématiques de la loi sur le devoir de vigilance, applicable à l'ensemble des collaborateurs ainsi qu'à la gestion fournisseurs et sous-traitants.

Ce Code de Conduite a été renforcé début 2022 dans une démarche d'amélioration continue.

Le Code de Conduite expose ainsi les **principes fondamentaux applicables à l'ensemble des entités et des collaborateurs du Groupe** matière de santé, hygiène et sécurité, égalité des chances et non-discrimination, interdiction du harcèlement, protection des données à caractère personnel, environnement et lutte contre la corruption.

La mise en œuvre de ces principes s'appuie sur plusieurs procédures opérationnelles applicables à l'ensemble des entités du Groupe.

Le Conseil de Surveillance et le Comité Exécutif, ainsi que les instances représentatives du personnel, ont formellement approuvé ce code et en soutiennent la mise en œuvre.

Le code de conduite est accessible à tous via le site Internet, en français et en anglais.

NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL



A travers sa participation depuis 2003 au Pacte Mondial, le Groupe Saur affirme son engagement envers les 10 principes touchant les droits de l'Homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. Chaque année, le Groupe renouvelle son engagement et communique sur les actions menées pour concrétiser et promouvoir les valeurs fondamentales du Pacte Mondial au travers de son rapport intégré.

Santé et sécurité des personnes



Garantir la santé et la sécurité au travail

Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs et des intervenants extérieurs est une priorité du Groupe. Saur met en œuvre une politique de prévention santé sécurité, déclinée dans l'ensemble de ses implantations géographiques.

Une feuille de route santé et sécurité a été définie en 2022, sa révision est prévue pour 2025. Elle comprend notamment le suivi d'indicateurs de performance santé et sécurité, assortis d'objectifs ambitieux. En France, l'ensemble des directions régionales l'ont déclinée pour tenir compte des priorités spécifiques à leurs territoires.

Pour hisser l'entreprise à ce niveau d'excellence, le Groupe Saur :

- Veille à assurer sur ses sites et chantiers des conditions de travail assurant l'hygiène, la santé et la sécurité de ses collaborateurs ainsi que de toute personne en relation avec le Groupe (sous-traitants, visiteurs, etc.) ...
- Dispense les formations idoines, qui commence par une intégration sécurité robuste.
- S'assure de la bonne diffusion auprès de toutes les personnes concernées de l'ensemble des consignes applicables en matière d'hygiène, de santé et de sécurité
- S'engage à vérifier régulièrement la bonne application des consignes sur les postes de travail, par la mise en place d'un plan d'audit terrain décliné au sein de toutes les entités du groupe.
- Favorise le partage d'expérience entre les différentes entités,
- Favorise la participation des collaborateurs ainsi que celles des parties prenantes dans l'identification des risques et la définition des plans d'actions associés (sous-traitants, fournisseurs).
- Favorise l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Le système de management de la sécurité est d'ailleurs certifié ISO 45 001.

→ En 2024, **79%** du chiffre d'affaires du Groupe est couvert par une certification ISO 45 001

Le pilotage du management de la sécurité comprend l'évaluation des risques professionnels, la définition de plans d'actions relatifs aux risques majeurs, la mise en place de sensibilisations régulières (« *causeries mensuelles* », *modules e-learning*), la réalisation d'audits et de visites comportementales sur le terrain.

SURETÉ DES INSTALLATIONS

Saur conseille les collectivités sur le renforcement de la sûreté de leurs infrastructures d'eau potable et d'assainissement en les aidant à prévenir les intrusions et les actes de malveillance.

En sécurisant ses infrastructures, le groupe protège non seulement ses opérations, mais aussi toutes les personnes présentes sur ses installations, qu'il s'agisse de collaborateurs ou d'intervenants extérieurs, et l'environnement. Saur - [Sureté des installations](#)

4 / Actions de prévention et d'atténuation des risques



Notre **culture de la prévention** est construite autour de **10 règles vitales** et d'un label commun à toutes les entités du groupe Saur : « Tous gardiens de notre sécurité ».

Il s'agit de **règles simples et accessibles** que le Groupe fait appliquer dans chacune de ses opérations. Ces règles sont diffusées via différents canaux de communication (papier, intranet, affichage sur les écrans dynamiques, posters, etc.) et sont complétées de diverses ressources (fiches, REX, etc.).



En ce qui concerne les intervenants extérieurs opérant sur les sites que le Groupe exploite ou ses chantiers, des plans de préventions ou Plan Généraux de Coordination (PGC) sont systématiquement établis afin de prévenir les risques et définir les mesures de préventions.

- Les audits de sécurité réalisés sur ces sites et chantiers permettent de s'assurer de la mise en œuvre des mesures de prévention.
- Des procédures d'intervention de personnel sur les sites à risque sont rédigées et mises à disposition des intervenants, ainsi que les instructions de travail détaillant les traitements adaptés aux installations.
- Des procédures strictes, comme celles associées à la gestion des produits dangereux sont disponibles et font l'objet d'audits internes.
- Des revus de conception dédiées à la sécurité ont été mise en place au sein de nos activités de conception et construction d'ouvrage
- Enfin, des fiches de prévention des risques très opérationnelles sont disponibles.

En 2024, et après un déploiement de 2 ans et demi, le système Santé Sécurité et Environnement (SSE) de Nijhuis Saur Industries (dit « NSI ») France, appartenant à l'unité **Industrial Water Solutions** a été reconnu par le **référentiel MASE** pour 3 ans.

L'obtention de la certification MASE témoigne de la capacité de NSI France à instaurer une culture de sécurité solide, à former son personnel aux meilleures pratiques SSE et à garantir un environnement de travail sain et sécurisé. Cette réussite est le fruit d'un travail assidu et d'une volonté ferme d'intégrer les principes de sécurité et de protection environnementale au cœur de ses opérations.

4 / Actions de prévention et d'atténuation des risques



En 2024, le « programme leadership » a été déployé. Il comprend notamment la formation des managers aux “spot”, les visites sécurité de Saur. Elles sont basées sur l’observation, l’échange sur les risques et la mise en place d’actions immédiates coconstruites.

→ Ainsi plus de **800 visites/audits de Sécurité** sont réalisés tous les mois pour adopter et promouvoir les conduites les plus sûres avec les collaborateurs.

En 2023, le Groupe a déployé un outil pour gérer les habilitations et formations en sécurité de ses employés.



La sécurité, une même priorité

Pour la première fois dans l’histoire de Saur, le 17 octobre 2024, le Groupe organisait un « Safety Event » commun pour l’ensemble de ses collaborateurs. Le principe de cet événement était de réunir l’ensemble des filiales et des collaborateurs, tous métiers et pays confondus, le même jour, pour démarrer la journée sur une thématique sécurité majeure. Cette convergence a permis aux métiers et territoires de partager un socle commun de règles d’or, adaptées et traduites en tenant compte des spécificités et réglementations locales.

En novembre 2024, Saur France et la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC) ont signé une convention nationale de partenariat. Cette convention a pour ambition d’encourager et de **soutenir l’engagement des collaborateurs de Saur comme sapeurs-pompiers volontaires (SPV) à l’échelle nationale.**



Formation aux premiers secours

Le personnel opérationnel de l’une des filiales portugaises de Water Services International, en partenariat avec la Croix-Rouge locale, a suivi une formation en réanimation de base avec défibrillation externe automatique, certifiée par l’Institut national des urgences médicales et la protection civile.



Participer à la sécurité sanitaire

La qualité de l'eau fournie aux usagers est une préoccupation essentielle du Groupe.

En France, les services de l'eau potable sont régis par les intercommunalités, six Agences de l'Eau (chargées de la surveillance et de la protection de la ressource et de la vie aquatique, tant en qualité qu'en quantité à l'échelle du grand bassin versant), et 18 Agences Régionales de Santé (ARS) en France. Il en va de même dans les pays où le Groupe exploite des usines de potabilisation, comme en Espagne et au Portugal, où des Autorités Sanitaires étatiques ou régionales sont chargées de la surveillance de la qualité de l'eau notamment.



L'eau potable est l'un des aliments les plus contrôlés. Elle fait l'objet d'une surveillance permanente pour garantir sa sécurité. Ces contrôles sanitaires réglementaires (qui s'ajoutent à la surveillance continue par l'exploitant) sont effectués par des laboratoires agréés par les ARS ou équivalents internationaux, qui prélèvent des échantillons selon le programme annuel établi. **Ces contrôles visent à vérifier que la qualité de l'eau est conforme à toutes les exigences, sont respectées à toutes les étapes**, du prélèvement de la ressource jusqu'au verre d'eau sur notre table. Si un échantillon est jugé non conforme par les laboratoires, en tant qu'exploitant de l'eau potable, Saur est immédiatement averti pour prendre les mesures appropriées.

En Europe, la directive européenne sur l'eau potable publiée en 2020 rend obligatoire les plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) à l'horizon 2027-2029. Depuis 2019, Saur accompagne ses clients collectivités à mettre en œuvre ces PGSSE.

Le Groupe surveille la qualité de l'eau fournie et suit de nombreux paramètres permettant de s'assurer de la conformité au travers du respect des niveaux bactériologiques et des propriétés physico-chimiques de l'eau produite.

Ces indicateurs de taux de conformité sont en place sur l'ensemble des entités et font l'objet d'un suivi et d'une consolidation Groupe.

PFAS

→ Saur a inauguré en juillet 2024 la nouvelle unité de traitement des PFAS de Rumilly, en Haute-Savoie. Capable de traiter de 1800 à 3300 m³ d'eau et de la rendre potable au quotidien, cette unité fonctionne grâce à deux filtres à charbon actif. Après six mois d'exploitation, nous avons constaté l'absence de PFAS réglementaires résiduels dans l'eau traitée. Ce résultat souligne les compétences et l'expertise de Saur pour aider les autorités locales à éliminer les PFAS, des produits chimiques largement utilisés dans l'industrie.

→ Aquapor, filiale portugaise de l'unité **Water Services**, a collecté 4,5 tonnes de filets de pêche, jetés dans les ports locaux de l'Algarve, entre juin 2023 et mars 2024. Cette initiative vise à **réduire les microplastiques qui polluent les océans** et à améliorer le recyclage. L'objectif étant de produire une nouvelle collection de vêtements et de chaussures fabriqués à partir de matériaux dérivés de la biomasse des algues et des filets de pêche usagés.



Environnement

La protection de l'environnement est également l'un des principaux piliers de la feuille de route RSE 2025-2030 du Groupe.



Préserver la ressource en eau

Le Groupe Saur a mis en place de nombreuses actions pour relever les défis de l'eau et lui redonner la valeur qu'elle mérite, notamment pour protéger et économiser cette ressource naturelle, dont la raréfaction va de pair avec le dérèglement climatique.

Consommation mesurée de l'eau

Afin d'optimiser les usages de la ressource en eau Saur, avec l'aide de partenaires experts, propose des solutions d'efficacité hydrique au bénéfice de tous.

Selon l'usage des clients, municipaux et industriels du Groupe, un ensemble de solution, procédés sobres, tri sélectif, substitution de produits chimiques, peut leur être proposé. Le changement des modes de gestion de l'eau a ainsi un impact direct sur la plus faible consommation de la ressource en eau.

Saur met notamment l'accent sur des actions de réutilisation des eaux traitées (dit « REUT ») et propose à tous ses clients, sur l'ensemble des territoires des solutions de REUT simples et impactantes pour le développement d'une économie circulaire.

Le Groupe suit, dans tous les pays où elle opère ses activités **Water Services**, les indicateurs de volumes d'eau prélevée dans l'environnement, globaux et par abonné, ces volumes sont en constante diminution depuis 2021. Par ailleurs, le site info-secheresse.fr, disponible en accès libre, permet à toutes les parties prenantes de Saur de suivre l'état de la ressource et l'impact de la sécheresse en France.

Rendement des réseaux

Préserver la ressource en eau c'est aussi sauvegarder celle qui circule déjà. L'amélioration du rendement des réseaux est une action essentielle du Groupe afin de limiter l'eau perdue par les fuites. Si cette action est conditionnée par la réhabilitation des canalisations, les modes de gestion optimisée des compteurs et les contrôles renforcés sur les lieux de consommation contribuent aussi à lutter contre les pertes apparentes de ressource.

→ En 2024, le rendement des réseaux d'eau Saur s'élevait à 79%, sur l'ensemble des 207 457 km de réseaux de distribution d'eau potable exploités dans le monde.

Environnement

La protection de l'environnement est également l'un des principaux piliers de la feuille de route RSE 2025-2030 du Groupe.



Focus sur les Blue Bonds

Nous avons lancé en 2024 notre premier Blue Bond, inspiré du modèle des Green Bonds, dédié au financement de projets de protection et de restauration des ressources en eau.

Ce lancement s'inscrit dans notre stratégie de développement durable soutenue par des outils de finance durable, lancée dès 2020, et renforce notre engagement à redonner à l'eau la valeur qu'elle mérite.

Cette initiative marque aussi une nouvelle étape dans notre contribution au développement de la finance bleue et pour la transition hydrique, en soutenant des projets à impact environnemental positif, tels que la performance des réseaux d'eau, l'adaptation au changement climatique des infrastructures de production d'eau potable et traitement des eaux usées pour les acteurs municipaux et industriels ou encore et des technologies de dessalement à moindre impact écologique.

PREMIÈRE USINE DE DESSALEMENT AU PORTUGAL



Aquapor, filiale de Saur **Water Services International** au Portugal, fait partie du consortium chargé de la conception et de la construction de cette usine, dont l'achèvement est prévu pour la fin de l'année 2026. Elle garantira l'approvisionnement en eau potable de milliers d'habitants et permettra la poursuite d'activités économiques cruciales. L'utilisation de sources d'énergie renouvelables sera favorisée, grâce à l'installation d'une centrale d'autoconsommation équipée de panneaux photovoltaïques qui occupera environ 4,5 hectares. Avec ces mesures, le consortium vise à réduire les coûts d'exploitation tout en minimisant l'impact sur l'environnement. Avec une capacité de production de 16 millions de m³ d'eau potable dans la première phase, l'infrastructure est conçue pour atteindre 24 millions de m³ par an.



Lutter contre les pollutions

Dans l'analyse de double matérialité 2024 du Groupe Saur, la **pollution** ressort comme deuxième thématique à impact le plus important, confirmant notre conviction que combattre la pollution est un enjeu central de notre activité.

La performance opérationnelle de Saur consiste par essence à lutter contre le risque de pollution de l'environnement, au travers de :

- La collecte et le transport des effluents en réseau
- Le traitement des effluents dans l'une des 2600 stations d'épuration exploitées par le Groupe
- L'entretien des ouvrages de stockage et du réseau

Le Groupe surveille la qualité de l'eau traitée dans ses stations d'épuration, au moyen de paramètres tels que par exemple la Demande Chimique en Oxygène (DCO) et la Demande Biochimique en Oxygène (DBO), indicateurs clés de la pollution organique dans les eaux usées. Les flux d'azote et de phosphore entrant et sortant des stations d'épuration gérées par le Groupe, font également l'objet de suivi pour éviter l'eutrophisation des milieux aquatiques en amont.

Le Groupe est autorisé par les agences de l'eau française, ou leurs équivalents internationaux, à auto-surveiller la qualité des eaux rejetées dans l'environnement par les stations d'épuration qu'il exploite. Toutes les entités françaises et internationales de **Water Services** peuvent être auditées à tout moment par un bureau d'études mandaté par la « Police de l'eau » – notamment la DDT (Direction départementale des territoires) ou la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) en France ; le SEPRONA (Servicio de Protección de la Naturaleza) en Espagne, etc. – pour s'assurer de la conformité de notre métrologie, effectuer un double prélèvement et vérifier nos résultats.

Concernant nos activités industrielles, des procédés de traitement de l'eau adaptés aux divers secteurs d'activité de nos clients sont mis en place, avec un contrôle tripartite des clients eux-mêmes, de Saur et des autorités sanitaires existantes selon le pays d'exploitation.



DES SOLUTIONS DE TRAITEMENT MOBILES ULTRA FLEXIBLES

Dans l'industrie, l'eau est une ressource critique, sans laquelle la

production s'interrompt. Il est important, en cas de pannes sur les réseaux d'eau, d'arrêts programmés, ou pour faire face à une hausse ponctuelle d'activité ou des événements climatiques extrêmes de trouver des solutions rapides et flexibles pour répondre aux enjeux de production et garantir une gestion et traitement de l'eau de qualité.

Avec sa gamme Mobile Water Solutions filiale de l'unité **Industrial Water Solutions**, Saur propose une alternative rentable aux installations fixes de traitement de l'eau et des eaux usées dans de nombreux environnements industriels.



Développer l'économie circulaire

Saur Services, une nouvelle unité du Groupe Saur pour l'économie circulaire

En 2024, la nouvelle unité **Saur Services** a été créée, elle regroupe les activités historiques d'hydrocurage et de valorisation du Groupe, en plus de la nouvelle marque Odalie. Ces filiales, fournissant des services de petite et moyenne taille, sont spécialisées dans la gestion des boues (épandage ou compostage), l'inspection et le nettoyage hydraulique, l'enlèvement et traitement des déchets ménagers et industriels.

→ 94% des boues issues de notre traitement des eaux usées à l'échelle Groupe sont revalorisées

L'AQUAPOD, UN CONCENTRÉ D'INNOVATION POUR RECYCLER LES EAUX GRISES

Sous la marque Odalie, **Saur Services** et InnoYa ont développé l'Aquapod TM. Cette **unité de traitement des eaux grises permet de réduire jusqu'à 45 % les prélèvements en eau potable des bâtiments**. Elle répond non seulement aux problématiques des bâtiments résidentiels, mais aussi des bâtiments professionnels du domaine tertiaire, de la santé ou de l'hospitalité. Équipé d'un bio-filtre sans produit chimique et d'une unité d'ultrafiltration, l'Aquapod élimine 99,99 % des virus et bactéries présentes dans les eaux grises.

L'eau ainsi traitée se substitue à l'eau potable du réseau pour alimenter de nouveaux usages: eau des toilettes, arrosage des espaces verts ou nettoyage extérieur des parties communes. Bouygues Immobilier et Nexity, deux leaders du secteur immobilier en France, ont déjà choisi d'utiliser l'Aquapod dans leurs futurs projets résidentiels et tertiaires.

Circularité de la ressource en eau :

La réutilisation des eaux usées traitées (dite « REUT ») fait partie des solutions qui doivent être déployées rapidement pour répondre aux enjeux de sobriété en matière de gestion de l'eau.

En France, moins d'1 % de l'eau provient de la REUT, alors que d'autres pays utilisent cette approche à plus de 90 %. Pour les industriels, la REUT s'inscrit dans une stratégie de développement durable des activités, en améliorant la performance environnementale et économique de l'entreprise. Spécialiste de la REUT depuis plus de 15 ans, Saur propose à tous ses clients et sur l'ensemble des territoires des solutions de REUT simples, gages de conformité et de performances rapides.

Valorisation des déchets : augmenter l'efficacité des procédés de traitement de l'eau grâce à la technologie

Saur, par l'intermédiaire de sa filiale CirTec qui fait partie de l'unité **Industrial Water Solutions**, a développé la **technologie CellCap®** qui permet, à l'étape du traitement, de récolter la cellulose des eaux usées. CirTec a d'ailleurs reçu le prestigieux prix Lighthouse lors du BlueTech Forum 2024, récompensant les contributions exceptionnelles à l'innovation et à la durabilité.

4 / Actions de prévention et d'atténuation des risques



De nombreuses applications de réutilisation sont possibles, notamment le retraitement du flux de résidus sur place pour produire du biogaz et le séchage et l'hygiénisation de la cellulose pour créer un produit semi-fini commercialisable. Autres impacts positifs constatés : une fois la cellulose extraite, les autres étapes du traitement sont optimisées par une augmentation de la capacité de la station d'épuration, une réduction des boues produites et une réduction de la consommation d'énergie.

Valorisation des déchets : avec la méthanisation, produire une énergie décarbonée

Produire de l'énergie renouvelable en traitant l'eau : cette solution séduit de plus en plus de collectivités et d'industriels. Les dispositifs de méthanisation conçus par Stereau transforment les boues issues du traitement des eaux usées en biogaz, offrant ainsi une source d'énergie renouvelable et contribuant à une gestion plus durable des ressources locales.

Dans le domaine industriel, la méthanisation proposée par Nijhuis Saur Industries permet de traiter les effluents à forte teneur carbonée issus de l'agroalimentaire ou de la papeterie notamment. Selon la technologie utilisée, la méthanisation des effluents industriels permet de neutraliser 80 % de la pollution carbonée, tout en produisant du biogaz - une énergie renouvelable - qui peut alimenter une chaudière ou être injectée sur le réseau national.

Au sein de l'unité **Water Services**, de nombreuses municipalités l'ont adopté, en France, Castres, Ales, Montauban ou Saint-Etienne, comme à l'international dans la municipalité de Paphos à Chypre.





limiter les impacts de nos activités sur le climat

Le Groupe Saur s'est engagé à limiter l'impact de ses activités sur le climat en réduisant rapidement son empreinte carbone. L'intensité carbone est d'ailleurs l'un des 3 indicateurs associés au refinancement de la dette du Groupe. En levant des obligations durables liant ses conditions de financement à l'atteinte d'objectifs concrets en termes de performance environnementale et sociétale, Saur confirme son ambition de mettre la responsabilité sociale au cœur de son modèle de croissance.

En 2021, Saur s'est ainsi engagé (Sustainability Linked Bonds, dits « SLBs ») à réduire l'intensité de carbone de ses activités à 24 tCO₂e/M€ de chiffre d'affaires d'ici 2025, notamment grâce à la neutralisation complète de ses émissions liées à la consommation d'électricité, ainsi qu'au déploiement d'une stratégie de mobilité durable. Cette trajectoire de réduction est particulièrement ambitieuse et l'atteinte de l'objectif du scope 1 à fin 2025 est incertaine à date.

En 2023, Saur s'est engagé dans une trajectoire SBTi en valeur absolue sur les scopes 1,2 et 3 avec comme année de référence l'année 2021.

Depuis, Saur s'est profondément transformé avec ses différentes acquisitions et développement à l'international. Dès lors, la trajectoire carbone Groupe est en cours d'actualisation afin de mieux s'adapter aux importantes transformations du Groupe Saur, et prendre en considération les travaux de fiabilisation des données permettant d'affiner l'empreinte carbone du Groupe.

Pour être au rendez-vous de ces objectifs, nous activons plusieurs leviers : réduction des prélèvements d'eau, réduction de la consommation d'énergie et de réactifs via le paramétrage d'usine et l'utilisation de l'intelligence artificielle, et amélioration de l'efficacité énergétique, choix d'une électricité d'origine renouvelable, autoproduction, transition de la flotte de véhicules, achats durables, R&D, ...



à noter : La réduction des prélèvements d'eau affaiblit le modèle économique de Saur qui est basé sur la facturation des volumes d'eau consommés. Conscient de cette limite, le Groupe explore de nouvelles approches, appuyées par un suivi des volumes prélevés par abonné (SLBs), pour adapter son modèle économique.

La consommation des ressources énergétiques faisant l'objet d'une attention particulière, Saur a renforcé ses actions de surveillance via la norme ISO 50 001 sur le management de l'énergie visant l'amélioration des indicateurs de performance énergétique.

→ + de 50% du chiffre d'affaires du Groupe est couvert par une certification ISO 50 001

→ **100 % de nos consommations d'électricité** sont couvertes par des instruments contractuels garantissant leur **origine renouvelable**.

Nous agissons aux côtés de nos clients pour les aider à réduire leurs émissions, avec des solutions de gestion qui optimisent les consommations d'énergie liées à l'eau. Nous les accompagnons dans une meilleure adaptation au changement climatique avec des solutions de réutilisation de l'eau et d'économie circulaire qui permettent de faire face au stress hydrique. Nous les aidons également à produire leur propre énergie renouvelable en valorisant leurs effluents.

Droits humains et libertés fondamentales

Le Groupe Saur inscrit son plan de vigilance dans le cadre des « Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme », des principes directeurs de l'OCDE, des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et de la charte internationale des droits de l'homme de l'ONU.

En outre, Saur agit pour protéger les droits humains, comme le prévoit la loi sur l'esclavage moderne (Modern Slavery Act) au Royaume-Uni, pour les entités de Industrial Water Solutions auxquelles elle s'applique.

Dans une démarche d'amélioration continue, Saur a pour ambition de se doter d'une Politique Droits Humains afin de structurer ses engagements vis-à-vis des droits humains et des libertés fondamentales et de fédérer les employés autour des valeurs du Groupe. Cette politique, couplée au partage d'outils opérationnels de prévention et remédiation, viendront renforcer la raison d'être #missionwater du Groupe Saur, en réaffirmant l'importance vitale du droit à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous.



Lutter contre les discriminations

Saur s'engage à garantir le respect de la mixité et de la diversité au sein de l'entreprise.

En ce sens, l'Accord Egalité des Chances garanti le bon déroulé des carrières pour l'intégralité des collaborateurs afin d'éviter toute forme de discrimination : carrière des séniors, retours de congés maternité, télétravail...

La mixité est un enjeu prioritaire du Groupe Saur. La féminisation des positions exécutives est une cible faisant également partie des engagements sociétaux dont dépend le financement de la dette du Groupe Saur.

Le réseau interne mixité femmes/hommes EllEau, existant depuis juin 2018 porte également ces sujets, notamment via trois axes d'action :

- Le recrutement de talents féminins
- L'accompagnement des carrières
- Le changement des mentalités.

→ Pour la seconde année consécutive, Saur atteint le **score de 99/100 points pour l'Index de l'égalité professionnelle**, un dispositif permettant de mesurer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes

Le pourcentage de salariés déclarés en situation de handicap chez Saur est de 2,3% en 2024 dans le monde. Conscient que des efforts restent à fournir ainsi que de l'importance de ce sujet, le Groupe Saur agit pour faire évoluer les mentalités. Depuis 2021, une formation sur l'intégration de salariés en situation de handicap est proposée sur la plateforme de e-learning.

→ Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'inclusion, **100 % des recruteurs** de Water Services France ont été sensibilisés au handicap afin de lever les préjugés, mieux comprendre les situations de handicap et adopter les bons réflexes en recrutement.

Enfin, le handicap est l'une des thématiques majeures de l'Accord Egalité des Chances, et fait l'objet d'indicateur de suivi au sein de la feuille de route RSE 2025-2030.



Être aux côtés des populations dans les situations d'urgence

Aux côtés des victimes des catastrophes climatiques

Tout au long de l'année 2024, les équipes de Saur ont été particulièrement confrontées aux conséquences du réchauffement climatique en France, en Espagne et aux États-Unis notamment.

Parmi les nombreuses urgences auxquelles les autorités et les populations doivent faire face, le rétablissement de l'accès à l'eau potable figure en haut de la liste. Nos équipes se sont mobilisées pour venir en aide aux sinistrés, avec l'envoi de palettes d'eau potable pour répondre à l'urgence sanitaire, le prêt d'équipements essentiels pour remettre en fonctionnement les installations d'eau et d'assainissement rapidement, mais aussi en intervenant sur place aux côtés des équipes locales pour remettre en fonctionnement les installations vitales.

- **En Espagne - Gestagua mobilisé pour rétablir l'eau après les inondations dans la région de Valence**

Les équipes espagnoles se sont mobilisées dès les premières heures de la catastrophe, utilisant des ressources humaines et matérielles détournée depuis d'autres régions, avec le soutien des filiales en France et au Portugal.

→ 182 unités mobiles ont été déployées dans les zones sinistrées pour assurer un approvisionnement en eau continu.

- **À Mayotte - Le forage de Combani entre en service après le cyclone Chido**

Le 14 décembre 2024, le cyclone Chido a sévèrement endommagé les infrastructures d'eau potable à Mayotte, réduisant la production à 45 % (22 000 m³/jour contre 50 000 m³/jour avant le cyclone). Face à cette crise d'approvisionnement, Les Eaux de Mayotte (LEMA) ont demandé à Saur de mettre en service le forage de Combani plus tôt afin d'augmenter la production d'eau de l'île. Notre filiale Stereau a immédiatement répondu présent.

En collaboration étroite avec nos partenaires et sous-traitants, nous avons coordonné cette opération. Plusieurs étapes préalables indispensables, comme l'analyse ARS et les essais électromécaniques et hydrauliques, avaient été validées avant le passage de Chido. Toutefois, la bêche de reprise n'étant pas entièrement prête à acheminer l'eau, nos techniciens ont dû installer un by-pass pour garantir le bon fonctionnement de l'installation. Grâce à cette adaptation rapide, le forage de Combani a pu être mis en service plus tôt, devenant ainsi le plus performant de Mayotte avec une capacité de 84 m³/h (1 680 m³/jour).

Cette opération, s'est achevée le 25 décembre 2024. Dès cette date, le forage de Combani a commencé à alimenter le réseau de distribution de l'exploitant SMAE, augmentant significativement la capacité de production d'eau potable et apportant un soulagement essentiel à la population mahoraise en cette période critique.



Promouvoir l'éthique et la conformité

La responsabilité du Groupe Saur s'exerce vis-à-vis de ses collaborateurs, actionnaires, clients et consommateurs, fournisseurs et sous-traitants, ainsi que la société civile. Ainsi le Code de conduite du Groupe rappelle les valeurs éthiques faisant partie intégrante de la culture Saur.

Il est attendu de chaque collaborateur qu'il respecte les engagements pris par le groupe notamment en matière de :

- Corruption et trafic d'influence
- Conflits d'intérêts
- Cadeaux et invitations
- Intermédiaires commerciaux
- Parrainages
- Relations commerciales avec les tiers

Toute violation du Code de conduite par les collaborateurs du groupe Saur pourra donner lieu à des sanctions proportionnées aux fautes constatées, y compris disciplinaires.

Pleinement conscient que la corruption et tout manquement à la probité sont hautement préjudiciables à l'ensemble de son écosystème, Saur a mis en œuvre un ensemble de dispositifs visant à lutter contre toute forme de corruption.

Une cartographie des risques de corruption et de trafic d'influence a été réalisée permettant d'identifier les situations à risques avec les enjeux les plus importants, sur lesquelles doivent porter en priorité les dispositifs de prévention, de détection et de contrôle.

Des actions de formations sont menées à l'attention des collaborateurs et particulièrement les personnes occupant des fonctions exposées identifiées par la cartographie des risques de corruption et de trafic d'influence.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est en relation avec des parties prenantes de natures très diverses (Clients, fournisseurs, prestataires, sous-traitants, partenaires, bénéficiaires de parrainage...), que ce soit en France comme à l'international.

Toute relation avec ces parties prenantes engage Saur et crée des responsabilités d'ordre juridique, financière ou même moral. Les pratiques des tiers peuvent avoir des impacts sur notre réputation. Nous attendons de ces derniers qu'ils agissent avec intégrité et conformément aux lois et règlements en vigueur. C'est pourquoi Saur est particulièrement vigilant dans le choix de ses relations commerciales et a ainsi mis en place des procédures d'évaluation visant à identifier et maîtriser les éventuels risques ou points d'attention en matière d'intégrité. Ces évaluations sont mises en œuvre dans le cadre d'une approche adaptée en fonction des risques qui conduit à des diligences plus approfondies lorsque les enjeux exigent une vigilance accrue.

Pour aller plus loin, le Groupe a souhaité engager une démarche de certification à la norme anticorruption ISO 37001 qu'il a obtenu en juillet 2019 pour ses entités en France et qui est toujours en vigueur.



Développer les achats responsables

La sélection des fournisseurs et sous-traitants fait l'objet d'une attention particulière de la part de la Direction des Achats. Une procédure spécifique précise les critères de sélection des fournisseurs et sous-traitants et prestataires de service. Ces critères couvrent les thématiques sécurité, qualité, éthique et conformité, RSE et environnement, énergie et économique/financier.

S'inscrivant systématiquement dans une démarche d'amélioration continue, le Groupe Saur renforce son processus d'achats responsables.

Les achats occupent une place majeure dans notre vision globale de la Performance et du Développement Durable, et s'inscrivent pleinement dans la feuille de route développement durable de Saur.

- Les relations de qualité, durable et de confiance avec nos parties prenantes et notamment avec nos fournisseurs sont essentielles au succès à long terme du Groupe Saur.
- Nous cherchons à collaborer avec des fournisseurs et prestataires qui s'inscrivent durablement dans le développement et la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement responsable.
- Portée par ces convictions, la Direction des Achats a défini une feuille de route stratégique et opérationnelle afin de soutenir les ambitions du Groupe Saur en matière de durabilité.

La **Charte de la Relation Fournisseur et Sous-traitants** formalise la vision de Saur des relations d'affaires et présente les engagements attendus par le Groupe en matière de développement durable, ainsi que ses propres engagements en tant que donneur d'ordre.

En complément, la **Politique Achats Responsables de Saur France**, applicable à toutes les unités du Groupe ayant des activités en France, comporte **6 engagements à l'horizon 2025** :

1. Garantir et prôner des relations d'affaires fondées sur les principes d'impartialité, d'équité, de loyauté, de bonne foi, et de respect des droits de l'homme et de l'environnement.
2. Sensibiliser nos équipes aux enjeux du développement durable et aux achats responsables.
3. Maitriser les risques dans la chaîne d'approvisionnement et inscrire la RSE dans l'ensemble des processus achats.
4. Allier performance économique et développement durable en privilégiant les fournisseurs engagés dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale.
5. Recourir aux achats de proximité et favoriser les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).
6. S'engager avec nos fournisseurs pour réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre.

L'achat responsable implique que Saur assume la mesure de sa responsabilité, en totale transparence avec ses différentes parties prenantes, internes comme externes.

Progressivement cette Politique Achats Responsables est déployée aux entités internationales.



Protection des données personnelles et RGPD :

Le Groupe Saur accorde une importance primordiale à la protection des données personnelles et veille à respecter le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) de l'Union européenne, entré en application en 2018.

Via ses unités Water Services France et International, Saur est amené à collecter et traiter les données personnelles des usagers dans le cadre de la gestion des services d'eau potable et d'assainissement. L'unité Industrial Water Solutions collecte et utilise les données de ses clients industriels pour répondre aux demandes, fournir des services et améliorer l'expérience utilisateur.

Dès lors, le Groupe recueille des informations telles que le nom, l'adresse et les coordonnées, l'adresse e-mail, et d'autres données personnelles pour la gestion des abonnements, lors des interactions avec le service client ou pour l'utilisation de l'espace en ligne, et les utilise de manière sécurisée et transparente.

Le groupe Saur, à travers des processus et procédures dédiées, pilotés par son délégué à la protection des données :

- Tient à jour une politique de protection des données pour informer les usagers de l'utilisation de leurs données, en tenant compte des évolutions législatives
- Met en place des mesures de sécurité pour prévenir tout accès non autorisé, utilisation abusive ou fuite de données.
- Garantit aux usagers et toute autre personne concernée leurs droits, tels que le droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement, qu'ils peuvent exercer en contactant le service client, ou via un canal dédié.



Labels et Certifications :



En octobre 2024, le groupe Saur a obtenu la **médaille Gold d'Ecovadis** pour ses performances en RSE avec une note de 77/100. Plus précisément le Groupe Saur a reçu la note de 80/100 sur le pilier Social et Droits humains, l'un des quatre piliers évalués.



En septembre 2024, c'est notre entité NSI UK & Ireland, faisant partie de l'unité **Industrial Water Solutions** qui obtenait la **certification B Corp**, un mouvement qui reconnaît toutes les entreprises se distinguant par leurs bonnes pratiques en matière de transparence, de pratiques commerciales éthiques et d'impact social, sociétal et environnemental positif.



saur solidarités

Célébrant ses 10 ans en 2024, le fonds de dotation **Saur Solidarités** incarne une réponse cohérente et adaptée à l'ambition du Groupe Saur d'être une entreprise solidaire et engagée localement. À l'écoute des enjeux propres à chaque territoire et en lien étroit avec les collaborateurs du Groupe, il porte des projets d'intérêt général, visant à renforcer les liens sociaux et à dynamiser les bassins de vie dans lesquels Saur intervient.

Saur Solidarités soutient principalement des actions menées par des associations, mais également des projets de coopération décentralisée. Chaque initiative est parrainée par un collaborateur du Groupe, garant du sérieux du projet, mais aussi acteur engagé dans de véritables aventures humaines dont il ressort généralement grandi et fier.

L'action de **Saur Solidarités** est complémentaire des démarches de responsabilité sociétale menées par le Groupe. Sa vocation est de développer, créer ou participer à des initiatives en faveur de la solidarité et du développement local, en France comme à l'international. Ces actions s'inscrivent notamment dans les domaines suivants :

- **L'eau et l'assainissement** : favoriser l'accès à une eau potable de qualité, au développement d'infrastructures d'assainissement et à la gestion durable des ressources en eau, en finançant ou en mettant en place des solutions adaptées, là où les besoins sont les plus critiques.

- **L'insertion professionnelle** : en tant que partenaire de proximité sur des métiers accessibles à tous les niveaux de qualification, Saur Solidarités propose des solutions adaptées aux contextes locaux pour favoriser l'insertion des jeunes et des personnes en difficulté, soutenir l'emploi des personnes en situation de handicap, développer les compétences, lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité des chances.

- **Le handicap** : Saur Solidarités œuvre à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap, contribuant ainsi à une société plus inclusive. Recherche médicale, développement de technologies adaptées, accessibilité des espaces publics, programmes éducatifs et culturels : autant de leviers que le fonds de dotation cherche à activer.

→ **Depuis 2014, 103 associations ont été soutenues** via le fonds de dotation **Saur Solidarités**, **bénéficiant à plus de 798 000 personnes.**

05

Dispositif de suivi des mesures et d'évaluation de leur efficacité



5 / Dispositif de suivi des mesures et d'évaluation de leur efficacité



Afin de suivre les mesures mises en œuvre et évaluer leur efficacité, le Groupe Saur s'appuie sur des indicateurs établis dans le cadre de son reporting extra-financier (dit « rapport RSE ») qui couvrent les champs du Devoir de Vigilance, ainsi que sur le dispositif de pilotage des risques Groupe. Ce reporting est établi au moins une fois par an et les indicateurs sont publiés dans le rapport RSE.

Une sélection d'indicateurs publiés dans le rapport RSE est revue par un organisme tiers indépendant qui atteste de la fiabilité des données publiées.

Le Groupe

Indicateurs	Périmètre	2024	2023
Profil du groupe			
Nombre de collaborateurs	Groupe	12 083	11 523
Chiffre d'affaires, en milliards d'€	Groupe	2.3	2.09
Évaluation des entités, fournisseurs et sous-traitants			
Part du chiffre d'affaires couvert par une certification ISO 14001, en %	Groupe	77	82
Part du chiffre d'affaires couvert par une certification ISO 45001, en %	Groupe	79	80
Part du chiffre d'affaires couvert par une certification ISO 50001, en %	Groupe	56	63
Nombre de nouvelles évaluations de tiers avant l'entrée en relation d'affaire et tout au long de celle-ci	Groupe	4785	10209 Année de lancement de la plateforme, nombre plus important d'initialisations
Actions de prévention et d'atténuation des risques			
Rendement des réseaux d'eau potable, en %	Groupe	78.8	79
Part de boues évacuées valorisées, en %	Groupe	94	98
Intensité carbone sur les scopes 1 et 2 (moyenne glissante sur 3 ans), en tCO2e/M€	Groupe	38.4	74.9
Taux de fréquence des accidents du travail	Groupe	13.5	10.3
Taux de gravité des accidents du travail	Groupe	0.74	0.57
Part de femmes dans les fonctions dirigeantes, en %	Groupe	32.5	-
Part de salariés déclarés handicapés, en %	Groupe	2.3	2.3
Nombre d'organisations soutenues via le fond de dotation Saur Solidarité	France	10	14
Part de l'effectif couvert par le dispositif d'alerte, en %	Groupe	99	92

5 / Dispositif de suivi des mesures et d'évaluation de leur efficacité



Le Groupe met depuis plusieurs années le respect de critères ESG au cœur de sa stratégie de croissance. En 2021, Saur a ainsi été le premier acteur du secteur de l'eau en France à financer sa croissance grâce à des obligations durables : Green bonds et Blue bonds.

Afin d'évaluer les progrès réalisés dans le cadre de notre performance durable, nous utilisons 3 indicateurs clés de performance, structurants. Tous trois représentent des problèmes que la société dans son ensemble doit aborder, afin de rétablir l'équilibre hydrique et devenir plus résistantes aux bouleversements climatiques et aux évolutions géopolitiques à l'œuvre.

Ces trois indicateurs sont en phase à la fois avec les principaux défis du secteur et avec notre propre stratégie.

- **Faire baisser les prélèvements en eau** : En tant qu'acteur de l'eau, tout ce que nous faisons vise à préserver l'eau et à en promouvoir une utilisation responsable. Notre objectif avec cet indicateur est de faire baisser de manière constante les prélèvements d'eau annuels dans les zones où nous fournissons des services de l'eau. En chiffres, cela signifie de constamment réduire les volumes d'eau prélevés dans l'environnement par abonné chaque année.
- **Décarboner nos activités** : Nous prenons notre part dans la lutte contre le changement climatique en nous engageant à réduire fortement et à court terme notre empreinte carbone. En chiffres, nous diviserons par 6 l'intensité de nos émissions de carbone dans les scopes 1 (émissions directes) et 2 (émissions liées à la consommation d'électricité) d'ici 2025.
- **Atteindre l'égalité entre les sexes dans le leadership** : Une plus grande diversité et une plus grande inclusion stimulent l'engagement, les performances et l'innovation. Notre objectif ici est d'avoir au moins 34 % de femmes aux postes de direction en 2025, et 39 % d'ici 2030. Cet indicateur est conforme au 5e objectif de développement durable des Nations unies : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes.

En 2023 et 2024, dans le cadre des campagnes d'auto-évaluation annuelles menées par la Direction du Contrôle Interne, de nouveaux contrôles sur les impacts environnementaux et sur les droits humains ont été ajoutés à la liste des contrôles évalués.

La campagne d'auto-évaluation annuelle du Groupe est un outil de mesure du niveau de conformité qui liste et décrit les contrôles clés tels qu'ils doivent être mis en œuvre pour couvrir les risques dans chaque entité du Groupe Saur. L'objectif est d'identifier les non-conformités du périmètre évalué et de définir des plans d'action en conséquence pour améliorer l'exécution du contrôle et atteindre le niveau de conformité exigé.

06

Dispositif d'Alerte et de recueil des Signalements



6 / Dispositif d'Alerte et de recueil des signalements



Conformément à la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique dite «loi Sapin II» et au décret n° 2017-564 du 19 avril 2017, Saur a mis en place un **dispositif Groupe d'alerte professionnelle et formalisé une procédure de recueil et de traitement des signalements.**



Cette procédure répond également aux obligations issues de la loi du 27 mars 2017 relative au Devoir de Vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre qui impose la mise en place d'un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements relatifs à l'existence ou à la réalisation des risques.

Elle prend par ailleurs en compte la loi n°2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte et à la loi n°2022-400 du 21 mars 2022 visant à renforcer le rôle du Défenseur des droits en matière de signalement d'alerte.

Ce dispositif peut notamment être utilisé pour signaler tout comportement en contradiction avec les principes du Code de Conduite de Saur et toute atteinte grave ou risque d'atteinte grave aux droits humains et aux libertés fondamentales.

Ce dispositif garantit la confidentialité et l'absence de mesures de sanction à l'encontre des auteurs de signalements agissant de bonne foi et de manière désintéressée.

Lorsqu'un collaborateur est confronté ou constate une situation susceptible de caractériser une violation du Code de Conduite ou un manquement à une obligation légale et réglementaire, il peut en faire part à son supérieur hiérarchique et/ou à la Direction Ethique et Conformité notamment via le dispositif de signalement mis en place par le Groupe.

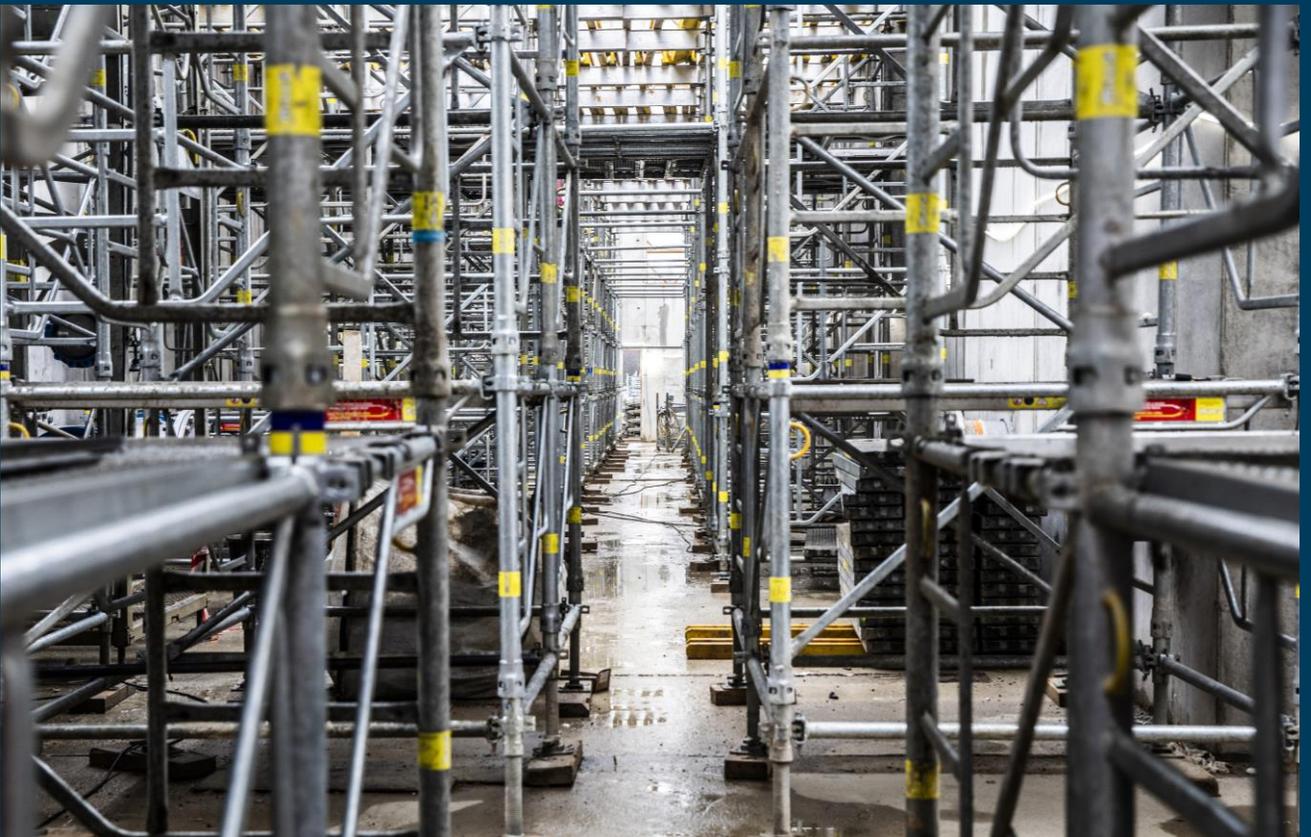
Le dispositif est ouvert à l'ensemble des parties prenantes internes et externes du Groupe.

→ En 2024, **+ de 99% des effectifs du Groupe** sont donc couverts par ce dispositif.

Lien vers la plateforme : <https://saurgroup.alert-report.com>

07

Cadres de référence et sources d'information





Cadres de références



ONU et Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme

- Déclaration universelle des droits de l'homme - 1948
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques - 1966
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels - 1966
- Convention relative aux droits de l'enfant - 1989
- Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones - 2007
- Résolution « Droit à un environnement propre, sain et durable » Juillet 2022
- Déclaration de RIO - 1992
- Convention sur la diversité biologique - 1992
- Charte Mondiale de la Nature - 1982
- Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme et cadre de référence « protéger, respecter et réparer » des Nations Unies - 2011



- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises - 2023
- Guide sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises - 2018



Conventions fondamentales de l'OIT

- Convention n°87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (1948)
- Convention n°98 sur le droit d'organisation et de négociation collective (1949)
- Convention n°29 sur le travail forcé (1930) et son protocole de 2014 ainsi que la Recommandation (n° 203)
- Convention n°105 sur l'abolition du travail forcé (1957)
- Convention n°138 sur l'âge minimum (1973) et Recommandation (n°146)
- Convention n°182 sur les pires formes de travail des enfants (1999)
- Convention n°100 sur l'égalité de rémunération (1951)
- Convention n° 111 concernant la discrimination (emploi et profession) (1958)
- Convention n°155 sur la sécurité et la santé des travailleurs (1981) et Recommandation (n°164)
- Convention n°187 sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail (2006)



Référentiels méthodologiques

Normes ISO

- ISO 31000 : Management du risque — Lignes directrices
- ISO 31010 : Gestion des risques — Techniques d'évaluation des risques
- ISO 20400 : Achats responsables — Lignes directrices
- ISO 26000 : Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale

Cadres de référence en matière d'évaluation des risques liés aux Droits humains :

- **GRI** - Ensemble consolidé de normes GRI
- **SHERPA** - Guide de Référence pour les Plans de Vigilance - 2018
- **Centre de Ressources sur les Entreprises et les Droits de l'Homme** - Human Rights Due Diligence & Impact Assessment
- **SHIFT** - Doing business with respect for human rights
- **SHIFT** - Business and Human Rights Impacts: Identifying and Prioritizing Human Rights Risks - Shift - 2014
- **SHIFT** - Climate Action and Human Rights: How the UN Guiding Principles can help companies respect human rights when responding to climate change - 2023
- **BSR** - Human Rights Assessment Identifying Risks, Informing Strategy
- **The Danish Institute for Human Rights** - Human rights impact assessment guidance and toolbox
- **Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme** - HUMAN RIGHTS TRANSLATED 2,0 - A Business Reference Guide - 2016
- **PNUD** - Human Rights Due Diligence (HRDD)
- **PNUD** - Human Rights Due Diligence Training Facilitation Guide
- **PNUD** - Human Rights Risks in Business Operations
- **GLOBAL COMPACT** - A Guide for Business How to Develop a Human Rights Policy - 2015



Rapports

Ce travail repose également sur l'exploitation et l'analyse de plusieurs rapports, notamment :

- **UNICEF** : The State of the World's Children 2024
- **PNUD** : Rapport sur le développement humain 2023-2024 « Sortir de l'impasse : repenser la coopération dans un monde polarisé »
- **OIT** : Travail des enfants : Estimations mondiales 2020, tendances et chemin à suivre – 2022
- **UE** : Study on due diligence requirements through the supply chain – 2020
- **European Union Agency for Fundamental Rights** : Business-related human rights abuse reported in the EU and available remedies - 2019



Sources d'informations spécifiques à nos secteurs d'activités

- **SASB** – Standards sectoriels
- **MSCI** - Materiality Map
- **GLOBAL COMPACT** - Guidance for Companies on Respecting the Human Rights to Water and Sanitation - 2015
- **ONU** - Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau « L'Eau pour la prospérité et la paix » 2024
- **ONU** - Human Rights to Water and Sanitation
- **ONU** - Résolution 64/292 adoptée par l'Assemblée générale le 28 juillet 2010 - Le droit de l'homme à l'eau et à l'assainissement
- **GWP/OCDE** - Securing water, sustaining growth
- **CDP Water** - Stewardship at the Source - Driving water action across supply chains - 2024
- **WWF HSBC** - Understanding water risks



Outils

Dans le cadre de l'analyse de notre exposition aux risques, nous avons également consulté plusieurs sources d'informations et outils :

- **EU observatory** on deforestation and forest degradation
- **Integrated Biodiversity Assessment Tool**
- **ENCORE Nature** (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure)
- **WWF Risk Filter**



Direction Développement Durable
Mars 2025